

quand l'argent  
relie les hommes



# QUAND L'ARGENT RELIE LES HOMMES

L'expérience de la NEF  
(Nouvelle Economie Fraternelle)

Sophie Pillods

Dessins originaux de  
Olivier Coutris

*La Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès de l'homme (FPH) est une fondation de droit suisse, créée en 1982 et présidée par Pierre Calame. Son action et sa réflexion sont centrées sur les liens entre l'accumulation des savoirs et le progrès de l'humanité dans sept domaines : environnement et avenir de la planète, rencontre des cultures, innovation et changement social, rapports entre État et Société, agricultures paysannes, lutte contre l'exclusion sociale, construction de la paix. Avec des partenaires d'origines très diverses (associations, administrations, entreprises, chercheurs, journalistes...), la FPH anime un débat sur les conditions de production et de mobilisation des connaissances au service de ceux qui y ont le moins accès. Elle suscite des rencontres et des programmes de travail en commun, propose un système normalisé d'échange d'informations, soutient des travaux de capitalisation d'expérience et publie ou copublie des ouvrages ou des dossiers.*

*Sophie Pillods est journaliste et productrice à France Culture.*

© La librairie FPH 1996

Série DOSSIERS POUR UN DÉBAT, n° 54

(Voir en fin d'ouvrage la liste des « Dossiers pour un débat » déjà parus.)

*Diffusion : La librairie FPH, 38 rue Saint-Sabin, 75011 PARIS*

*Maquette de couverture : Vincent Collin.*

*Graphisme et mise en page : Madeleine Racimor.*

## AVANT-PROPOS

Ce « dossier pour un débat » s'inscrit dans la démarche « vers une banque solidaire » que mène la Fondation pour le progrès de l'homme. Son objectif est de décrire l'expérience de la Nouvelle économie fraternelle (NEF), c'est-à-dire celle d'une pratique concrète d'économie sociale pouvant servir de base de réflexion à la création d'une banque solidaire.

En effet, la NEF a pour originalité de permettre à ses épargnants de choisir le domaine d'activité dans lequel leur argent sera utilisé. De plus, elle leur assure que les organismes financés par ses soins sont porteurs de valeurs humanistes. Du côté des emprunteurs, l'originalité réside dans une pratique de garantie des prêts apportée par des cercles de cautionneurs entourant les projets financés.

Comme souvent pour les expériences innovantes dans le domaine économique et social, la NEF a commencé de manière confidentielle. A sa base, un groupe de personnes qui souhaitent s'entraider et expérimenter les idées sociales et économiques de Rudolf Steiner, philosophe et scientifique autrichien, fondateur de l'anthroposophie<sup>1</sup>. En 1979 une association est créée qui donnera naissance à une société financière en 1988 avec le soutien du Crédit coopératif.

C'est ainsi qu'au départ de l'activité de la société financière, presque toutes les personnes qui demandent des prêts ou ouvrent des comptes sont impliquées dans des structures liées aux idées de Rudolf Steiner. Grâce à ce réseau, elles sont connues de près ou de loin par la petite équipe de la NEF. Mais rapidement, par le biais des salons et des revues alternatives, la nouvelle de l'existence d'un organisme financier différent va se répandre et commence à toucher, plus largement, des personnes en désaccord avec les conséquences d'un libéralisme excessif.

Ce contact avec les milieux alternatifs va permettre à la NEF d'entrer en relation avec des réseaux de financement, tel que les Clubs d'investisseurs pour une gestion alternative et locale de l'épargne (CIGALE) et la société de capital risque Garrigue.

Les CIGALES, bien implantés sur le territoire, font connaître la NEF au monde des créateurs d'entreprises. Parallèlement, des journalistes s'intéressent à elle pour sa dimension sociale. Identifiée comme un orga-

---

1. Voir page 18, le paragraphe intitulé *Comment peut-on définir « l'anthroposophie » de Rudolf Steiner ?*

nisme s'adressant particulièrement aux exclus du monde bancaire mais aussi du monde social, la NEF doit faire face à partir de 1992 à une nouvelle demande, celle des chômeurs et des RMistes désireux de créer leur propre entreprise.

Le partenariat avec d'autres organismes sociaux et financiers devient nécessaire.

En effet, l'isolement fréquent des personnes en situation d'exclusion ne permet pas toujours à la NEF d'appliquer son système de cautionnement humain. Il faut faire appel à des fonds de garantie spécialisés tels que la Fondation France active. De plus, l'accompagnement de ces projets est souvent long et coûteux. La NEF prend alors contact avec des «boutiques de gestion» qui apportent une aide précieuse pour préparer les dossiers des futurs créateurs d'entreprises. Tous ces organismes complémentaires adressent aussi à la NEF de nombreuses personnes désireuses d'emprunter.

Ces échanges complémentaires créent un véritable réseau dans lequel la NEF a su trouver sa place. Pour cette raison même, elle est aujourd'hui de mieux en mieux connue, la meilleure preuve en étant que les emprunteurs comme les épargnants viennent d'horizons de plus en plus diversifiés.

Néanmoins, on peut identifier plusieurs groupes prédominants :

- les personnes issues d'institutions liées aux idées de Rudolf Steiner, qui représentent le noyau le plus ancien ;
- les alternatifs, que l'on peut schématiquement diviser en trois sous-groupes :

Premièrement, des individus qui ont rompu avec le système capitaliste pour accorder leur vie et leur activité professionnelle à leur idéal, mais qui entretiennent par nécessité des relations avec des banques classiques. Celles-ci les étiquettent comme « marginaux » et les renvoient à leur malaise de cautionner, malgré eux, le système des marchés financiers. De plus, lorsqu'ils souhaitent emprunter, la plupart ne présentent pas les garanties financières exigées par ces banques.

Le deuxième groupe possède les mêmes idéaux que le premier mais n'a pas encore osé « sauter le pas ». C'est le système de financement de la NEF qui donne à ces personnes le courage de monter un projet.

Ces deux groupes trouvent dans la NEF une réponse à leurs attentes. Ils déposent des demandes de prêts mais n'ouvrent que peu de comptes par manque de moyens financiers.

C'est le troisième groupe « alternatif » que la NEF touche qui apporte des ressources, sous forme de comptes à terme puis de livrets. Il regroupe des personnes bien insérées socialement mais souvent sensibles aux problèmes d'environnement, opposées au nucléaire et aux ventes d'armes, attachées à l'alimentation de nature biologique, réceptives aux pédagogies différentes

et surtout attentionnées vis-à-vis d'autrui. Elles trouvent dans la NEF une satisfaction à pouvoir soutenir des projets porteurs de valeurs identiques aux leurs ;

— les exclus, représentés par des chômeurs longue durée qui souhaitent créer leur entreprise pour s'en sortir.

Avec chacun de ces groupes, la NEF rencontre des problèmes spécifiques. Dans le monde « alternatif », elle se heurte à des personnes qu'il faut bien souvent réconcilier avec l'argent et la gestion. Chez les exclus, c'est le désert social qui est le plus difficile à combattre. Quant à ceux de la première heure, certains vivent mal l'idée de fragiliser la NEF par une action trop importante dans le domaine de l'exclusion.

Tous ces gens n'ont ni la même culture, ni les mêmes enjeux, mais se trouvent liés les uns aux autres dans la NEF.

C'est dans ce type d'expérience que le mot solidarité prend tout son sens. Mais est-ce viable à long terme ?

La certitude, car il y en a, c'est que tous trouvent dans la NEF une écoute et un respect humain exceptionnel dans le monde économique. Pour la NEF, le fait que toutes ces personnes viennent d'horizons très différents n'est pas un problème. Ce qui importe, c'est la rencontre avec une personne porteuse d'un projet. Et cela est bien aussi important que les tableaux chiffrés qu'elle s'applique à réaliser.

De cette même manière, nous vous proposons de découvrir la NEF, en vivant son histoire, ses difficultés et ses succès à travers des trajectoires humaines.





# SOMMAIRE

## Première partie

Une société financière où argent rime avec solidarité .....	11
1. Les sources d'inspiration de la Nouvelle économie fraternelle (NEF) .....	13
Fondements d'une nouvelle conception de la fonction bancaire.....	13
2. De l'association à la société financière .....	19
Rencontre avec deux de ses créateurs : Jean-Pierre Bideau et Henri Nouyrit.....	19
3. La culture d'entreprise de la Nouvelle économie fraternelle .....	23
Bourbon l'Archambault .....	25
Quand la pratique professionnelle rejoint les idéaux.....	27
Comprendre l'autre.....	29

## Deuxième partie

Les projets financés.....	31
1. Les activités financées par la NEF .....	35
2. L'argent comme révélateur et moteur des relations sociales .....	38
Communauté de donateurs-emprunteurs : l'association des Amis du Béal .....	38
Les cautions .....	41
a. Mesure des relations humaines dans l'entreprise : la Boulangeoise et Tofoulic .....	42
b. Mesure des relations affectives de l'emprunteur : voyage au cœur de Lyon. ....	43
Quand la banque tend à sa disparition : l'association Terre et ciel .....	45
3. L'accompagnement, un impératif coûteux .....	49
Un « nouveau champ d'action » : les exclus !.....	49
Faire face à la multiplication des clients : les correspondants régionaux.....	51
4. L'importance de la communication extérieure.....	53
Lutter contre une image sectaire : la société Akotronic .....	53
Qui se ressemble s'assemble : la banque des alternatifs.....	56
L'exclusion est incontournable ! .....	59

Troisième partie	
Les ressources et les produits .....	61
1. Le capital .....	63
Deux appels publics à l'épargne .....	63
2. Le compte de dépôt à terme .....	65
« Je veux que mon argent serve à un but noble et pas aux marchands de canons » .....	65
3. Le partenariat avec la Banque française du Crédit coopératif.....	67
Rencontre avec Jean-Claude Detilleux, président du Crédit coopératif, et Jean Frebourg, de la direction du développement .....	68
Le compte sur livret NEF/BFCC .....	71
4. L'association NEF.....	73
Conclusion	
Vers une banque solidaire.....	75
S'ouvrir sans perdre son âme.....	75
Annexes.....	79
1. La NEF en chiffres .....	81
2. Le nouveau compte avec chéquier « NEF-Crédit coopératif » .....	93
3. Une convention de partenariat exemplaire .....	95
4. Exemples de prêts.....	99
5. L'humour.....	107

# Première partie

## UNE SOCIÉTÉ FINANCIÈRE OÙ ARGENT RIME AVEC SOLIDARITÉ

*« La solidarité, dont on veut qu'elle soit la marque de la banque, doit d'abord être vécue à l'intérieur pour pouvoir se manifester à l'extérieur »*  
(extrait du projet de charte pour une banque solidaire).

C'est en vertu de ce principe qu'avant de découvrir les clients et l'activité bancaire de la NEF, nous vous proposons un voyage à l'intérieur de celle-ci.

Pour rencontrer les hommes et les femmes qui travaillent à la NEF, nous irons à Bourbon l'Archambault, petite ville de l'Allier, où les locaux administratifs de la Société financière sont installés. Henri Nouyrit, pour ouvrir ce chapitre, nous présente les grandes lignes de la pensée de Rudolf Steiner appliquée au domaine économique et social, qui est l'une des sources d'inspiration de l'action de la NEF.



# 1. Les sources d'inspiration de la NEF (Nouvelle économie fraternelle)

Fondements d'une nouvelle conception de la fonction bancaire (texte d'Henri Nouyrit extrait d'un document rédigé à la demande de la Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès de l'Homme).

La NEF partage avec des institutions bancaires<sup>2</sup> comme la Gemeinschaftsbank en Allemagne, la Triodosbank aux Pays-Bas, en Belgique et en Grande-Bretagne, la Banque Communautaire Libre en Suisse, un certain nombre de concepts fondateurs issus de la pensée de Rudolf Steiner (1861-1925), un peu comme les Banques et Coopératives « Raiffeisen » trouvent leurs fondements dans l'œuvre de Friedrich Wilhelm Raiffeisen (1818-1888) ce qui est en France le cas du Crédit mutuel. Toutefois, à la différence de Raiffeisen, Steiner n'a pas créé lui-même d'organisme bancaire, mais il a apporté dans des cycles de conférences et des écrits sur les questions sociales et économiques, à l'époque dramatique de la République de Weimar et de la Révolution russe, des idées extrêmement novatrices et pratiques sur les comportements individuels et collectifs qui seraient de nature à favoriser la santé du corps social. Le rapprochement paradoxal qu'il fait entre le concept de fraternité et la sphère de l'économie d'une part, et d'autre part sa réflexion sur les multiples natures de l'argent et leurs fonctions respectives dans ce qu'il appelle « l'organisme social » sont en particulier à l'origine des réalisations bancaires énumérées ci-dessus.

De Bernard de Mandeville à Rudolf Steiner

Les pères fondateurs de la pensée économique classique de Adam Smith à David Ricardo, et avant eux le huguenot franco-anglais B. de Mandeville, auteur de la fable des abeilles (l'égoïsme de chaque abeille fait la prospérité de la ruche), ont érigé en postulat le fait que la recherche de la satisfaction maximale des besoins et des désirs personnels constituait

---

2. Il en existe une trentaine dans le monde.

non seulement le principal ressort de la machine économique, mais également la pierre angulaire d'une société harmonieuse, l'addition des satisfactions individuelles ne pouvant manquer d'aboutir au bonheur de l'ensemble de la société. Chacun ayant un intérêt personnel à échanger des marchandises et des services avec d'autres, la règle d'or de l'économie sera donc de rendre la plus aisée possible la rencontre de l'offre et de la demande sur le marché. Tout ce qui gêne cette rencontre où la concurrence parfaite aiguise la compétence et l'efficacité, est contraire à l'intérêt général de la société. Dans cette conception, la liberté et l'égoïsme naturel des individus apparaissent comme les fondements d'une économie qui déjà vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle avait tendance à devenir une fin en soi et à imposer ses règles à la vie sociale toute entière.

Inutile de rappeler qu'en dépit des critiques dont elle a été l'objet, et des ombres à son bilan (à côté d'incontestables mérites) cette pensée économique domine plus que jamais la société contemporaine. La tentative marxiste de transformer l'ordre libéral et capitaliste a notamment consisté à substituer une sorte d'égalité formelle entre les acteurs de l'économie, à une liberté que ses effets pervers condamnaient. L'égalité théorique des acteurs dans une économie dirigée par un État censé représenter le peuple, s'est cependant révélée encore plus contraire à la bonne santé du corps social que la liberté sans frein de l'économie libérale.

Les effets pervers du libéralisme ont aussi suscité, pendant tout le XIX<sup>e</sup> siècle, les initiatives des personnalités pragmatiques et généreuses qui ont fait naître les formes coopératives contemporaines : Robert Owen, et les artisans de Rochdale en Angleterre, Schultz-Delitsche et F. W. Raiffeisen en Allemagne, Fourier, Godin, Fauquet, Buchez, Charles Gide en France, pour ne citer que les plus connus. La marque commune de leurs démarches fut la recherche de solutions pratiques à effets immédiats pour soulager des situations de misère extrême (Raiffeisen en 1856), ou bien offrir des alternatives à des conditions de vie ressenties comme indignes de l'être humain (Owen, Godin...). Dans tous les cas, la solution a résidé principalement dans la « coopération » entre les personnes concernées, c'est-à-dire dans la solidarité active et la co-responsabilité, ceci impliquant toutefois une certaine liberté d'inspiration et d'action, ainsi qu'une certaine autonomie économique du groupe. Comme on le sait, ces démarches solidaristes et coopératives ont le plus souvent été éclairées par une philosophie humaniste fortement imprégnée de christianisme.

Dans ses écrits et conférences de 1918 à 1924, Steiner propose une lecture de la réalité des besoins de ce qu'il nomme « organisme social », qui, à bien des égards, valide les pratiques coopératives. A contrario, il fait ressortir le caractère abstrait, donc dangereux, des idéologies antagonistes qui inspirent l'extrême libéralisme et l'extrême étatisme.

Steiner, qui se défend de bâtir une théorie économique ou sociologique, « lit » dans la réalité socio-économique de son temps (qui demeure encore largement la nôtre), la coexistence et l'interrelation de trois fonctions ou domaines, qui sont : le domaine culturel-spirituel (qui englobe toutes les manifestations de la créativité des individus), le domaine du droit et de l'État (où les lois régissent les rapports entre les personnes), le domaine de l'économie (où sont organisés les échanges de marchandises et de services). Steiner souligne que la santé de l'organisme social exige que chacun de ces domaines soit régi par les règles qui lui sont particulières, règles qui obéissent à « la même nécessité d'airain que les lois de la biologie ». Ainsi, il observe que la vie de l'esprit (la créativité dans n'importe quel domaine de l'activité humaine), ne s'épanouit que dans **la liberté**, et que celle-ci n'est d'ailleurs à sa juste place que dans ce domaine. La règle qui s'impose, par contre, dans les rapports entre les personnes (rapports régis par les lois), c'est **l'égalité**, et c'est la mission de l'État que d'en assurer le respect. Enfin la grande loi dont a besoin, de par sa nature même, l'économie, fondée sur la division du travail et l'échange (puisque sauf exception l'un travaille toujours pour l'autre), c'est **la fraternité**. Dans une conférence qu'il consacre à l'expérience de Robert Owen, Steiner énonce, en prenant le contre-pied des pères fondateurs de l'économie, ce qu'il nomme la « loi sociale fondamentale » : *« une société humaine est d'autant plus harmonieuse qu'est plus réduit le profit que chacun tire pour lui-même du travail qu'il effectue pour la communauté, et que la communauté pourvoit davantage aux besoins de chacun »*. Les sociétés modernes considérées comme socialement les plus avancées et les plus humaines sont indiscutablement allées dans cette direction, plus ou moins consciemment. Mais c'est l'État qui a été et est toujours, l'agent d'exécution principal de la solidarité. Or, Steiner voyait la nécessité que la sphère économique elle-même assume la responsabilité de rendre l'incontournable interdépendance des agents économiques aussi « fraternelle » ou solidaire que possible. Il suggérait que cela se fasse dans des formes associatives entre professions et catégories diverses et complémentaires et non pas seulement entre homologues. Le champ de recherche et d'expérimentation est dans ce domaine immense, depuis les coopératives, les formes interprofessionnelles jusqu'à l'Union européenne en passant par toutes les tentatives de concertation au plan mondial. Dans ce champ d'expérience il est peu d'instruments qui, autant que l'argent, permettent de passer du discours sur la fraternité à la pratique dans l'économie.

## Les trois natures de l'argent

Steiner compare parfois l'argent circulant dans l'économie au sang circulant dans l'organisme humain. Il voit dans le premier une manifestation de l'esprit actif dans le processus de transformation de la nature puis dans l'échange, et il voit le second comme étroitement en rapport avec l'individualité, avec la force du « moi ». A bien des égards argent et « moi » (égoïsme) entretiennent des rapports de grande proximité. On peut comprendre que les premiers pas vers l'application du concept de fraternité à l'économie consistent à s'efforcer d'acquérir une objectivité (une sorte de détachement) par rapport aux fonctions de l'argent dans le processus social et économique. Cette objectivité permettra de mettre l'argent dans ses différentes fonctions au service des besoins de la société.

Steiner distingue **l'argent de transaction** qui permet la satisfaction des besoins immédiats et les échanges, il est en rapport étroit avec le présent et l'espace (déplacements, échanges) ; **l'argent de prêt** dont le lien avec le temps, la confiance (crédit) et l'avenir est évident, va permettre la mise en œuvre des capacités et des compétences qui vont répondre aux besoins de demain ; enfin **l'argent de don** est la forme que prend l'argent qui, comme s'il avait vieilli, peut s'abstraire du circuit proprement économique. C'est lui qui, par sa transmutation en éducation, recherche, arts, activités créatrices, assistance aux personnes vulnérables, va permettre le renouvellement permanent de la société, exactement comme le grain qui meurt va assurer la naissance de nouveaux épis (l'argent de **capital**, selon les cas peut se classer dans le prêt ou dans le don).

La santé de l'organisme social repose notamment sur une répartition adéquate de l'argent entre ces trois manifestations très différentes mais complémentaires, de sa réalité. Ainsi le tarissement, du fait de l'égoïsme des gens ou de l'appauvrissement de la société, des sources de l'argent de don (qui comprend aussi l'impôt) est-il un drame pour une société humaine qui voit disparaître sa capacité à soutenir des activités qui seules permettent son évolution harmonieuse. A l'opposé, l'hypertrophie de la masse d'argent de prêt est le signe que la société ne perçoit plus où sont les besoins essentiels. Dans ce cas tout se passe comme si l'argent, saisi par la folle logique de l'auto-reproduction, détruisait la société qui l'a engendré mais qui le laisse courir « comme un cheval sauvage ». A partir de cette « lecture » de la réalité socio-économique on peut évaluer l'importance qui s'attache, pour la santé de l'organisme social, à ce que les êtres et les institutions qui ont la charge de manier l'argent le fassent avec la claire conscience de leurs responsabilités.





Vous savez qu'il existe  
3 sortes d'argent: l'argent  
de don, l'argent de prêt, l'argent d'achat



## Comment peut-on définir « l'anthroposophie » de Rudolf Steiner ?

Cette «sagesse de l'homme» se veut une science (une anthropologie) qui vise à une compréhension de la nature de l'homme (matérielle et spirituelle), qui s'efforce de situer celle-ci à sa juste place dans l'évolution de l'univers. Cette pensée marquée par une attention constante au réel, a donné naissance au fil des années à un approfondissement des connaissances et à une large expérimentation dans des domaines essentiels de l'activité humaine : enseignement, pédagogie des êtres handicapés, médecine et pharmacologie, agriculture, arts et vie sociale en général. Les applications de cette «sagesse» au domaine de l'argent et de l'économie ont été évoquées ci-dessus. On peut ajouter que l'œuvre de Steiner s'inscrit fondamentalement dans une référence chrétienne.

## 2. De l'association à la société financière

Rencontre avec deux de ses créateurs : Henri Nouyrit, président de l'association NEF et vice-président de la Société financière, et Jean-Pierre Bideau, président de la Société financière et vice-président de l'association NEF

Tout commence il y a dix-huit ans, en 1967, dans une école Steiner des Yvelines où Jean-Pierre Bideau est enseignant et Henri Nouyrit parent d'élève.

*« L'anthroposophie, je suis tombé dans la potion quand j'étais petit. Ma mère a fait ses études à Stuttgart dans la première école Waldorf<sup>3</sup>. Et puis après, elle a traduit un grand nombre des livres de Rudolf Steiner », confie Jean-Pierre Bideau, qui est aujourd'hui le président de la Société financière de la NEF.*

Si sa mère est anthroposophe, elle ne fait aucun prosélytisme auprès de son fils. Jeune, celui-ci se désintéresse d'ailleurs totalement du sujet. Il se destine à être vétérinaire, lorsque il se voit contraint d'interrompre ses études après avoir contracté une brucellose. C'est ainsi que l'école Steiner de Chatou, apprenant sa disponibilité, lui propose de prendre en charge une classe d'enfants de sept ans et de les suivre jusqu'à quatorze ans.

En 1967, Jean-Pierre Bideau, qui a vingt-huit ans, devient enseignant. Il suit le chemin familial : ses deux parents sont tous deux professeurs d'allemand dans l'Éducation nationale ainsi que de nombreux membres de sa famille. Il assimile très vite les recommandations pédagogiques de Steiner. Il a bien sûr été élevé dans ces principes mais, surtout, il a vécu de l'âge de sept ans à quatorze ans en Allemagne : *« j'ai appris l'allemand dans la rue. Cela m'a donné une connaissance profonde de l'âme du pays*

---

3. C'est pour les enfants des ouvriers de l'usine Waldorf-Astoria que R. Steiner a fondé sa première école en 1919 à Stuttgart. Le nom d'« école Waldorf » est resté en usage en Allemagne pour désigner les écoles pratiquant la pédagogie introduite par Steiner. Cette dénomination est aussi utilisée parfois en France.

*et m'a permis d'étudier la pensée de Steiner sans devoir recourir à la traduction* ».

Henri Nouyrit, âgé de trente six ans à la même époque, est père de trois enfants dont une fille de neuf ans et un garçon de sept ans. Il ne connaît rien à la pédagogie Steiner, mais son épouse d'origine néerlandaise n'apprécie pas celle appliquée dans les écoles publiques. Elle a envie de quelque chose de différent et les inscrit dans l'école Waldorf de Chatou.

A son grand étonnement, Henri Nouyrit découvre que les recherches de Steiner ont des retombées dans l'agriculture, l'économie et le social, trois domaines qui correspondent à ses préoccupations. En effet, pour des raisons familiales, il a été pendant six ans agriculteur. De plus, son parcours l'a amené à créer une coopérative, puis à devenir dirigeant de la Confédération des coopératives agricoles. Auparavant, dans les années 50, il avait milité à la Jeunesse fédéraliste européenne et en 1963, avait créé à Bruxelles, un bureau d'étude économique pour les coopératives agricoles. De multiples activités qui le conduisent aussi à présider le Comité général de la coopération agricole de la communauté européenne.

Parallèlement à toutes ses activités, Henri Nouyrit suit de près la scolarité de ses enfants. Celle-ci se déroule sans heurts, malgré une dyslexie du garçon qui contribue à le rapprocher de Jean-Pierre Bideau, le professeur de son fils. Cette rencontre entre les deux hommes porte en elle les germes de la NEF.

En 1974, elle se concrétise autour d'un problème financier. On vient en effet de demander à Jean-Pierre Bideau de s'occuper de la trésorerie de l'école. *« J'ai réuni tous les parents de ma classe. Je leur ait dit : il faut m'aider car je n'y arriverai pas seul »*. A la fin de l'année, tout le monde put constater l'efficacité du groupe. Les comptes étaient enfin équilibrés. *« Ce fut une expérience centrale. Il faut savoir que les problèmes financiers ne sont que des problèmes sociaux. L'argent circule en fonction de la qualité des rapports entre les êtres humains »*, explique Jean-Pierre Bideau.

La deuxième expérience financière de Jean-Pierre Bideau se situe cinq ans plus tard, lorsque directeur et créateur d'une école Waldorf dans le village de Saint-Menoux dans l'Allier, il se trouve confronté à un besoin d'investissement. Ne sachant comment venir à bout de son problème, Jean-Pierre Bideau se rend en Allemagne pour rencontrer le président d'une banque aux méthodes inspirées par les idées de Steiner : *« il m'a montré que j'avais besoin de relations sociales plus nombreuses et plus fortes entre les professeurs et les parents. Il m'a expliqué le fonctionnement d'une communauté de donateurs-cautionneurs<sup>4</sup>, et a conclu l'entretien en me disant : si les gens sont prêts à vous suivre, je pré-finance les trois cent mille francs dont vous avez besoin »*.

4. Cf. 2<sup>e</sup> partie : *Les projets financés*, p. 38. Exemple de communauté de donateurs-cautionneurs : « l'Association des Amis du Béal ».

Le désir de concevoir un outil financier du même style en France naît alors immédiatement chez Jean-Pierre Bideau. Dès son retour, il consulte son carnet d'adresses et provoque une réunion. On y retrouve bien sûr des anciens parents d'élèves de l'école de Chatou mais aussi des collègues allemands, et bien d'autres. Ils sont une trentaine lors de cette première assemblée, qui réunit des pédagogues, des éducateurs dans le secteur « handicapés », des agriculteurs, des médecins, des artistes, des responsables d'entreprises... tous confrontés à des problèmes d'argent. « *Rien n'aurait pu se faire sans ce cercle d'une trentaine de personnalités qui constitue dès 1979 le cœur de l'association et le creuset où se forme la détermination de créer un organisme bancaire où l'argent serait manié dans une complète transparence* » se souvient Henri Nouyrit.

L'association NEF est créée en 1979. Elle a pour but d'étudier de nouvelles modalités d'entraide entre ses membres pour répondre à leurs besoins financiers. « *Tout le monde avait son problème derrière la tête. Mais nous en avons pris un seul et tous ensemble nous avons réfléchi à une solution. Le cas auquel nous nous sommes attaqué concernait le développement d'une ferme agricole biodynamique. Elle avait besoin d'un morceau de terrain supplémentaire* » explique Henri Nouyrit.

L'association a la possibilité de récolter de l'épargne sous forme de dépôts non rémunérés déposés sur le compte de la NEF au Crédit coopératif. Rapidement celui-ci s'intéresse à la recherche de la NEF pour une nouvelle forme d'épargne et de prêt et la collaboration entre les deux organismes s'ébauche. Le processus s'accélère lorsque, en 1984, un texte législatif sur l'activité bancaire rend les transactions de l'association illégales.

En 1986, la décision de créer une société financière est prise. Pour accéder à ce statut, il est nécessaire de réunir un minimum de sept millions et demi de francs de capital<sup>5</sup>. Après y avoir été autorisée par un visa de la Commission des opérations de bourse, la société lance un appel public à l'épargne : sept cents personnes physiques et morales y participent en souscrivant des parts. Par ailleurs, 18 % de ce capital sera amené par des partenaires étrangers. Les institutions bancaires d'orientation anthroposophique d'Allemagne, d'Angleterre et de Hollande se mobilisent pour aider la petite sœur à démarrer. Des organismes en France montrent aussi leur intérêt pour cette création en participant au capital.

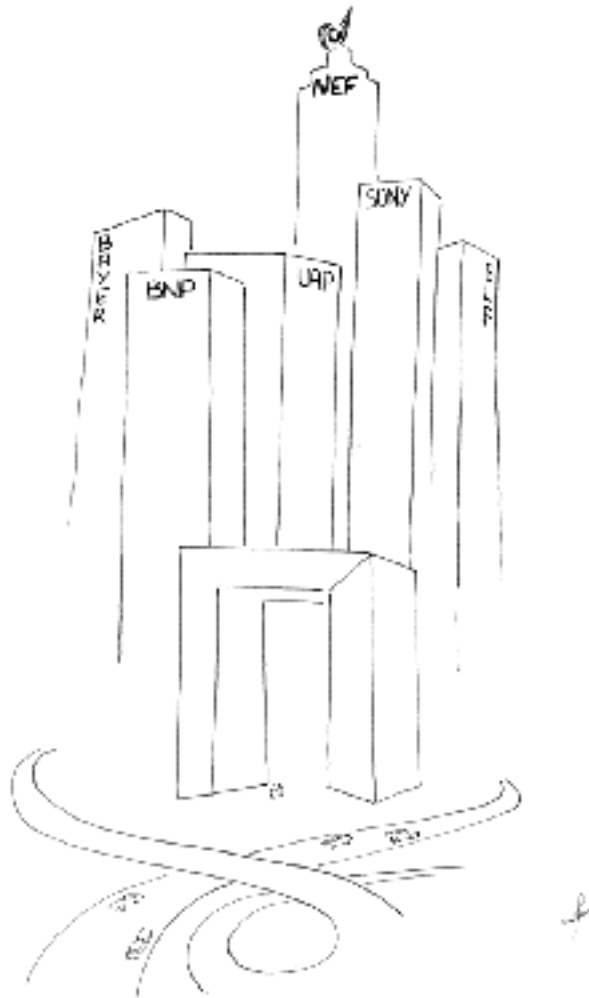
La Société financière est fondée avec le statut juridique de coopérative. Un choix évident « *pour un organisme fraternel et solidaire* », car comme l'explique Henri Nouyrit, « *seule cette forme privilégie la personne par*

---

5. A l'époque une société de caution nécessitait un capital de 2,5 MF, une société financière 7,5 MF et une banque 15 MF. Depuis la nouvelle législation de 1992, une société de caution doit avoir un capital de 7,5 MF, une société financière de 15 MF et une banque de 35 MF.

*rapport à l'argent*». Rappelons en effet que dans ce système une personne égale une voix, quel que soit le montant du capital détenu. «*Il y a une continuité, une cohérence entre les idées de Steiner et la forme coopérative.*»

La Société financière de la NEF est agréée le 15 décembre 1988 par le Comité des établissements de crédit. Au départ, elle dispose d'une petite structure administrative à Paris. Trois ans plus tard, en 1991, elle installe son bureau principal dans l'Allier, à Moulins puis à Bourbon l'Archambault, petite ville située à dix kilomètres de l'école de Saint-Menoux. Elle garde néanmoins son bureau parisien dans les locaux de l'association.



*Nous devions nous établir à la Défense mais  
une opportunité nous a conduits à Bourbon l'Archambault*

# 3. La culture d'entreprise de la Nouvelle économie fraternelle

Huit personnes constituent aujourd'hui le noyau dur de la NEF. Six d'entre elles travaillent dans les bureaux administratifs de la Société financière de la NEF à Bourbon l'Archambault, tandis qu'Henri Nouyrit et Marie-Thérèse Ducoureau sont basés à Paris. Ces derniers assurent le bon fonctionnement de l'association et prennent part à la Société financière en recevant les porteurs de projets pour qui Paris est plus accessible que Bourbon l'Archambault. Nombreux sont ainsi les futurs emprunteurs à contacter le bureau parisien pour une première entrevue. Ils y apprennent le fonctionnement de la NEF et peuvent, à partir de là, réfléchir aux différentes phases que leur projet va nécessiter. Une fois que le dossier d'emprunt est finalisé, il est envoyé à Bourbon l'Archambault. Après son étude, un rendez-vous est fixé. Dans de nombreux cas, une personne de la NEF se déplace pour rencontrer le demandeur dans son milieu, une démarche qui permet à la NEF de mieux cerner l'individu qui s'adresse à elle. Par la suite, les rencontres se feront aussi à Bourbon l'Archambault, dans les locaux mêmes de la Société financière.

## NEF

société financière

## contacts

### Bureaux administratifs

NEF

46, rue de la Burge

03160 Bourbon l'Archambault

Tél. 70 67 18 50

Fax : 70 67 18 54

### Antenne de Paris

NEF

13, rue Gassendi

75014 Paris

Tél. (1) 42 79 89 38

Fax : (1) 43 21 78 05

Horaires : du lundi au vendredi

de 8h à 12h et de 14h à 18h

Horaires : lundi, mardi, jeudi

de 9h à 12h et de 14h à 17h

Contact : Jean-Pierre Bideau

Secrétariat : Wilfride Audebrand

Contact : Henri Nouyrit et

Marie-Thérèse Ducoureau

### Équipe permanente

Patrice Bouquet des Chaux

Directeur administratif

Jacques Blanc

Directeur d'exploitation

Isabel Moquet

Comptable

Étienne Javelle

Contrôleur de gestion

### Conseil d'administration

Jean-Pierre Bideau

Président directeur général

Henri Nouyrit

Vice-président, ancien directeur de la confédération française des coopératives agricoles, retraité

José Dahan

Administrateur, ancien directeur de société, retraité

Bernard Lahitte

Administrateur, Responsable d'institution sociale

Jacques Furioux

Administrateur, consultant en entreprise

Jacques Blanc

Administrateur

Patrice Bouquet des Chaux

Administrateur

### Affiliation

Caisse centrale du crédit coopératif -

33 rue des Trois Fontanot - BP 211 - 92000 Nanterre

### Au plan international

La NEF est membre de l'association INAISE (International Association of Investors

in Social Economy),

Rue d'Arlon, B-1040 Brussels - Tél. : 32 2230 30 57 - Fax : 32 2230 37 64



## Bourbon l'Archambault

A Bourbon l'Archambault, l'utopie et la réalité font bon ménage. Il en est de même des six salariés qui sont pourtant très différents les uns des autres. La moitié d'entre eux travaillent à la NEF pour tenter de mettre en pratique les idées de Rudolf Steiner. Les autres sont arrivés ici par le hasard des rencontres. Ils n'ont jamais ouvert un livre «anthroposophique» mais sont heureux de travailler pour un système qui laisse place à l'humain. Ici, on écoute l'autre, on tente de le comprendre et jamais on ne juge.

10h30 et 16h30 : deux pauses-café.  
Communication et complémentarité.

10h30 : Les six salariés de l'entreprise se retrouvent pendant une demi-heure dans la salle de réunion pour prendre le café. Une pratique qui se renouvelle à 16h30 et qui permet à chacun d'être informé des nouvelles du jour. On y dépouille le courrier, on parle des dossiers en cours, de la démarche de la Société financière mais aussi du temps qu'il fait. Tout se déroule dans une ambiance de détente, de manière informelle.

Nous sommes dans les bureaux administratifs de la Société financière de la NEF, au cœur d'une petite ville du centre de la France, à Bourbon l'Archambault. Face à la caserne des pompiers, sur la rue principale se dresse une maison à deux étages. La porte d'entrée franchie, on ressent une chaleur qui émane à la fois des murs et des hommes. Du plancher au plafond, tout est en bois. Dans la grande salle de réunion où tout le monde est réuni pour le café règne une atmosphère chaleureuse.

Étienne Javelle, arrivé en 1993 dans l'entreprise, se rappelle ses premières surprises : «*j'ai découvert une société où la communication était parfaite et où la hiérarchie n'existait pas*». En effet, il est bien difficile de séparer autour de cette table les chefs des subalternes. Sont présents Isabel Moquet qui s'occupe de la comptabilité et de la gestion des livrets B, Wilfride Audebrand qui a en charge le secrétariat et la gestion des dossiers de prêts, Marie-Paule Schutyser qui donne un coup de main tous les matins dans le cadre d'un contrat emploi-solidarité, Étienne Javelle l'informaticien, Jacky Blanc et Patrice Bouquet des Chaux, tous deux administrateurs de la Société financière.

C'est l'heure où le courrier circule entre toutes les mains. On s'arrête quelques minutes sur une association qui envoie un chèque de quatre-vingt mille francs accompagné d'une convention d'ouverture de compte sur livret «NEF-BFCC». Elle se nomme «FARE-SUD : Fédération d'action

régionale pour l'environnement». Chacun fouille dans sa mémoire pour l'identifier. Comment sont-ils parvenus jusqu'à la NEF ? Comme pour bien d'autres, qui viennent ici pour faire un emprunt, un don, ouvrir un compte où même devenir actionnaires, le mystère reste entier.

Durant ces pauses-café, chacun a le droit à la parole et c'est presque quotidiennement que l'on se pose des questions sur la pratique bancaire. Les théories s'affinent au contact de la pratique et non l'inverse. Isabel Moquet, arrivée depuis 1991 dans la Société financière, a été heureuse quand Étienne Javelle est venu en 1993 donner un coup de main sur les programmes informatiques : *« quand j'écoutais Patrice, Jean-Pierre et Jacky, je trouvais qu'ils étaient un peu trop dans « tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil ». Wilfride et moi nous avons un peu de mal avec ça. Nous vivons dans une société capitaliste et il est nécessaire d'en tenir compte. Étienne, lui, il arrive à faire passer le message ».*

## Les pieds sur terre d'Étienne

C'est après deux ans de chômage qu'Étienne Javelle a rencontré Jacky Blanc, administrateur de la Société financière, au cours d'un stage informatique. Il est venu à Bourbon, théoriquement pour deux semaines, aider bénévolement Jacky Blanc avec qui il avait sympathisé, à mettre en place la base de données. Il est rapidement devenu salarié de l'entreprise et s'occupe aujourd'hui du suivi du capital et des comptes à terme. C'est lui qui envoie les déclarations à la Commission bancaire et qui collabore parallèlement à la rédaction des documents de communication (bulletin Vif Argent et plaquettes) de la Société financière.

### Rencontre avec Étienne Javelle :

*« J'ai suivi une formation d'école de commerce orientée en gestion. J'ai travaillé dans une fabrique de meubles et une tuilerie. J'ai fait du négoce dans le revêtement de sol et j'ai même tenté de me mettre à mon compte. Ce fut un échec et je suis resté presque deux ans au chômage. Durant cette période j'ai eu des petits contrats. Le pire fut celui d'une société de conseil en gestion. La société n'avait qu'un but : faire un profit maximum aux dépens du client et de l'employé. Bref, une façon de fonctionner inverse de celle de la NEF. Quand j'ai rencontré Jacky Blanc, j'habitais Dijon et ma dernière référence professionnelle était ce travail qui m'avait complètement dégoûté.*

*Quand je suis arrivé à la NEF, certaines idées m'ont choqué. Pour moi à l'époque il fallait qu'une société ait un objectif de profit. Je trouvais que la Société financière était gérée comme une association. Lorsqu'il y avait*

*un problème nous faisons appel aux bienfaiteurs et pour moi c'était incompatible avec le fonctionnement d'une Société Anonyme. L'argent des dons doit financer l'accompagnement des dossiers mais, en tout état de cause, jamais la structure.*

*Par exemple, l'objectif de la NEF est de pouvoir faire le lien entre le taux d'intérêt demandé par les déposants et le taux demandé aux emprunteurs, mais cela signifie que les frais de fonctionnement de la société peuvent être entièrement supportés par les revenus que procurent le capital et les dépôts placés auprès du Crédit coopératif, ainsi que les prêts en cours.*

*Aujourd'hui cet objectif reste encore à atteindre. Nous ajoutons donc au taux d'intérêt payé par les emprunteurs un taux supplémentaire de façon à assurer nos frais de fonctionnement. Nous sommes moins puristes qu'au départ. Nous constatons les faits et nous évoluons avec eux.*

*Nous sommes une petite structure soumise à des frais fixes élevés car nous gérons beaucoup de dossiers compliqués et les charges administratives qu'impose notre statut d'établissement agréé sont très importantes. Néanmoins ces frais diminuent actuellement grâce à l'informatisation qui nous fait gagner beaucoup de temps. Très rapidement nous pourrions dégager un poste pour les prêts et leurs accompagnements. Cela sera bien utile, car aujourd'hui nous avons de plus en plus de dossiers de personnes en difficulté. Il faut que nous soyons très vigilants car ce sont des dossiers lourds à gérer, qui nécessitent beaucoup d'accompagnement et qui recèlent bien souvent un risque financier. Pour supporter ces dossiers, il faut que nous puissions équilibrer avec des clients importants ou réguliers. Je pense par exemple aux écoles à qui nous consentons des prêts ou aux agriculteurs qui ont besoin de nous régulièrement pour faire le pont entre leurs dépenses et leurs rentrées d'argent.*

*Moi qui ne me suis jamais senti à l'aise dans le capitalisme dur, je suis heureux de travailler à la NEF. Ceci dit, je ne pense pas que le modèle de la NEF puisse être appliqué à l'échelle d'un pays. Je pense par contre que nous répondons à un besoin particulier ».*

## Quand la pratique professionnelle rejoint les idéaux

Patrice Bouquet des Chaux est l'un des administrateurs de la Société financière. C'est un « vrai » banquier qui a passé quinze ans à la Banque populaire avant d'entrer en janvier 1992 à la Société financière de la NEF.

*« En entrant à la NEF j'ai pu faire se rejoindre l'idéal et la pratique. Néanmoins, je ne regrette pas mes quinze ans dans une banque classique,*

*car ils me permettent aujourd'hui de travailler ici* », confie Patrice Bouquet des Chaux. Il a quarante deux ans, porte toujours la cravate et, contrairement aux autres, il est de la région. D'une famille catholique pratiquante, il a fait ses études au petit séminaire de Moulins. A l'époque, il rêvait de devenir père blanc comme son oncle. Mai 68 et l'adolescence bouleversent la donne. Entre notaire, archiviste et comédien, Patrice Bouquet des Chaux ne sait vraiment pas vers quelle carrière s'orienter. On lui conseille l'orthophonie et le voilà embarqué dans une histoire qui ne le concerne pas. Alors, à vingt ans il se retrouve « pion » pour préparer des concours administratifs. C'est un échec !

La famille se mobilise et un oncle le met en contact avec le responsable du personnel de la Banque populaire qui recherche une équipe de commerciaux. Après deux mois de guichet et une formation intensive de dix jours, *«j'ai eu l'impression d'être dans un film américain. Un vrai lavage de cerveau. On nous apprenait toutes les techniques pour faire dire oui au client. J'ai essayé de le prendre comme un jeu mais j'étais mal à l'aise. Devant les clients je n'étais pas moi-même. C'était terrible. J'ai tenu deux ans* ».

Heureusement pour Patrice Bouquet des Chaux un poste de rédacteur de crédits se libère à l'agence de Roanne. Il a alors un plan de carrière bien défini, qui le mènera plus loin que ses espérances. Il devient directeur d'agence, puis est nommé en 1983 au siège de la Banque Populaire comme responsable d'étude des crédits : *«là-bas, j'ai appris tout le côté administratif qui me sert ici. Mais je m'ennuyais. Je travaillais dans une ambiance de bureau feutré où rien ne se passe jamais à part les petites guerres entre les services* ». Patrice Bouquet des Chaux a rapidement la sensation de ne plus progresser et d'être coincé dans l'attitude conventionnelle que requiert sa fonction au sein de l'institution bancaire. Il ne retrouve même pas les idéaux d'économie sociale qui étaient pourtant à la base de la création de cette banque : *«la Banque populaire avait été créée pour regrouper les petits artisans et commerçants. Une histoire dont nous nous servions dans notre marketing pour nous différencier des autres. Moi, cela me décevait qu'on utilise ces idéaux de départ pour faire du business* ».

C'est pourquoi lorsqu'un de ses amis l'amène à une journée portes ouvertes de l'école Waldorf de la Mhotte, il est tout de suite séduit. Il y rencontre l'envers du monde qu'il côtoie quotidiennement, des personnes travaillant en réelle collaboration pour atteindre un objectif commun centré sur l'enfant. Et son regard de banquier se porte tout de suite sur le côté économique : *«je voyais des gens qui utilisaient l'argent dans le sens d'une coopération.* ». L'école Waldorf a en effet attiré des jeunes parents de tout l'Hexagone et même de l'étranger, désireux de mettre leurs enfants

dans ce type d'établissement. Mais peu nombreux sont ceux qui ont trouvé du travail dans la région. Pour vivre et payer l'école, entièrement financée par les parents, ceux-ci doivent créer des activités économiques.

A l'époque la structure financière de la NEF n'existe pas, mais ce besoin d'activités économiques génère une dynamique d'entraide mutuelle. Enthousiasmé par cette nouvelle façon d'appréhender la vie, Patrice Bouquet des Chaux décide de quitter la banque pour monter une activité de vente par correspondance. Tout naturellement, il dépose un dossier de financement à la Banque populaire. La banque technicienne ne peut pas comprendre et élude le problème en le renvoyant sur le terrain pendant trois ans comme adjoint d'un directeur d'agence. Patrice Bouquet des Chaux finit tout de même par quitter son travail pour rejoindre un parent d'élève de l'école Waldorf ayant fondé une petite entreprise de gestion de PME. Partageant les mêmes locaux que la Société financière de la NEF, il s'y intéresse de manière précise, jusqu'au jour où il en devient l'administrateur : *«à la NEF, nous nous basons d'abord sur l'histoire de la personne et de son projet. Les chiffres ne sont là que pour illustrer un projet. Dans les banques techniciennes, les gens viennent avec de beaux dossiers conçus spécialement pour les banques mais qui ne reflètent plus rien. De plus, ce n'est pas le banquier qui connaît la personne qui va pouvoir prendre la décision, mais le siège qui ne raisonne que sur dossiers et domaines d'activité»*.

## Comprendre l'autre

Cette manière d'être à l'écoute de l'autre est l'un des piliers de fonctionnement de la NEF. Ici, on ne juge ni les collègues, ni les clients.

*« On prend le temps d'aider les gens »,* s'étonne encore Isabel Moquet, embauchée comme comptable depuis 1992. A trente ans, elle découvre que le monde du travail peut être différent de ce qu'elle a connu jusqu'à présent : *« si je devais travailler à nouveau dans une entreprise traditionnelle, ça serait difficile. Ici, il y a une qualité relationnelle qui est même parfois trop forte. Il y a des jours où ça ne va pas et on n'a pas forcément envie que cela se sache. Personne ne pose de questions mais leur sensibilité à tous est telle que de toute façon je sais qu'ils le perçoivent »*. Cette attention à l'autre, cette écoute dénuée de jugement, c'est quelque chose qu'Isabel cultive aujourd'hui dans sa vie de tous les jours auprès d'un cercle de plus en plus large de personnes. Ce développement de l'empathie<sup>6</sup>, elle en a fait l'expérience au sein de la NEF.

Jacky Blanc, lui, vient de la région lyonnaise où son épouse et lui ont de très fortes racines agricoles. Élevé dans un petit village des monts du

---

6. Empathie : « faculté de s'identifier à quelqu'un, de ressentir ce qu'il ressent » (définition du Petit Robert).

Lyonnais, il a été mêlé très tôt à la vie de la terre, son père ayant été le créateur, puis l'animateur pendant de très nombreuses années, d'une importante coopérative agricole de fruits et légumes. Sa vie professionnelle au contact de ces réalités de terrain, l'a amené à découvrir un jour l'informatique, non pas comme une réalité en soi, mais comme un outil permettant d'aider l'organisation du travail et améliorer la circulation de l'information dans l'entreprise. La question de l'éducation de ses enfants l'a, par ailleurs, conduit à s'intéresser au développement d'une école Waldorf dans la banlieue lyonnaise, à Saint-Genis-Laval. Son éducation, empreinte de catholicisme militant, ainsi que son engagement personnel, l'ont incliné à s'engager fortement dans le projet éducatif. Il a été ainsi trésorier de l'école pendant plusieurs années. C'est à ce titre qu'il fera un jour connaissance de la NEF. Il en deviendra correspondant régional, avant de rejoindre l'équipe en 1992. A propos de l'orientation spirituelle de celle-ci, il dit : « la question des religions n'existe pas à la NEF, nous travaillons avec des humanistes laïcs, des organisations issues de religions et de courants spirituels divers, mais ce sont d'abord tous des hommes de bonne volonté, dont le seul but est d'aider leur prochain... Pour rencontrer vraiment quelqu'un et l'aider à trouver ou continuer son propre chemin, à travers son projet économique, il faut souvent partager sa souffrance, et je sais qu'à ce moment je suis au cœur de la question du christianisme ».

# Deuxième partie

## LES PROJETS FINANCÉS

Isabel souligne que la Société financière de la NEF est ouverte à tous. En effet, lorsque l'on regarde la provenance des dossiers d'emprunts, un quart seulement semble être issu de la mouvance anthroposophique. En effet, nombreux sont ceux qui émanent de personnes ou de groupes qui cherchent la voie de nouveaux comportements vis-à-vis de l'argent et de l'économie.

Toute différente est la population « d'exclus » que la NEF accueille depuis 1993. Depuis cette date, nombreux sont les dossiers concernant des chômeurs de longue durée ou des associations œuvrant dans le domaine de la réinsertion qui ont été financés par la NEF.

Pour tous ces projets, la NEF essaie, dans la mesure du possible, que l'argent prêté joue un rôle moteur dans la création de liens sociaux. Dans les faits, la NEF insiste toujours pour que les prêts qu'elle accorde soient garantis par un cercle de cautionneurs. Ce système oblige les emprunteurs à parler de leur projet autour d'eux, à l'évaluer, éventuellement à le modifier et surtout à créer un groupe de personnes intéressées et parties prenantes.

Dans le même sens, la NEF propose pour certains projets qui ne peuvent être financés que par de l'argent de don de créer des communautés de donateurs-emprunteurs, un système original qui permet de concrétiser des projets non rentables et de provoquer un élan de solidarité et d'intérêt autour d'eux.

Mais les cercles de cautionneurs comme les communautés de donateurs-emprunteurs se heurtent au poids des habitudes et sont parfois difficiles à mettre en place. Ils sont aussi les révélateurs des dysfonctionnements et obligent chacune des personnes consultées pour la caution d'un prêt à se positionner clairement.

Mais quel que soit le système choisi, d'assez nombreux prêts nécessitent un accompagnement long et coûteux. Pour ce faire la NEF a mis au point un réseau de correspondants régionaux bénévoles, qui risque d'être rapidement saturé par le nombre croissant de personnes à accompagner sur de longs mois.

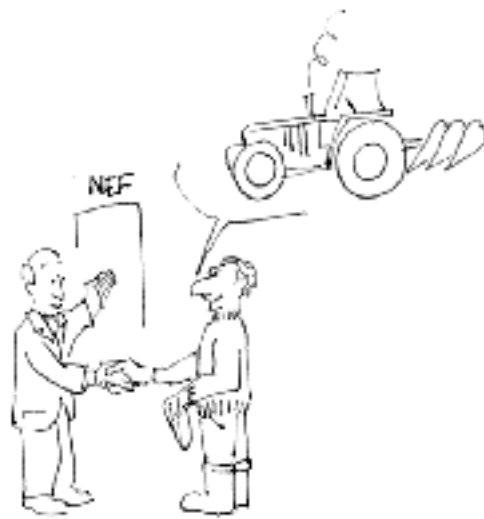
A la banque :





A la NEF :

Qui parle de son projet...



... apprend à créer un  
cercle de cautions  
solidaires



4

-2



# 1. Les activités financées par la NEF

Depuis le début de son activité, le 1<sup>er</sup> janvier 1989, la Société financière a accordé plus de quatre cents prêts pour un montant de plus de soixante millions de francs, qui se répartissent schématiquement ainsi : 30 % pour les domaines de l'éducation, de la culture et de la santé, 20 % pour l'agriculture écologique, 50 % pour les entreprises, dont une part significative et croissante pour des entreprises créées par des chômeurs. Par exemple, en 1993, la NEF y a consacré 17 % de ses crédits. Ce pourcentage continue d'augmenter. En 1994, « *les prêts aux entreprises à vocation sociale ou dont le but premier est la réinsertion absorbent à eux seuls plus de 40 % des crédits* ». <sup>7</sup>

On peut caractériser les domaines d'intervention de la NEF de la manière suivante :

— ***L'agriculture biologique et biodynamique*** : prêts pour des acquisitions foncières, pour des plantations en culture biologique, « crédits de campagne »... Des agriculteurs conventionnels se sont aussi vu octroyer des prêts. Ces prêts n'avaient pas pour but de promouvoir cette agriculture mais d'aider des individus à conserver leur maison d'habitation en cas de liquidation de la ferme.

— ***La pédagogie*** : on trouve dans ce secteur des prêts à long terme (parfois couplés avec la Banque française du crédit coopératif) répondant aux besoins d'acquisitions immobilières d'écoles privées. Plusieurs associations ont aussi été financées pour monter des projets éducatifs autour de la découverte de la nature.

---

7. Des exemples de prêts accordés dans ce secteur se trouvent en annexe ainsi qu'un tableau présentant la répartition des crédits réalisés. Attention, les prêts accordés à des agriculteurs conventionnels en difficulté sont classés dans le tableau statistique sous la rubrique « Entreprises ».

— **Art et édition** : financement d'une salle de répétition pour des artistes de théâtre, d'une revue consacrée à l'écologie, prêts à des sociétés d'édition...

— **Santé** : En 1994, les projets concernant l'aide à des personnes souffrant de handicaps physiques et psychiques sont les plus nombreux. Un centre d'accueil pour personnes âgées a aussi été financé.

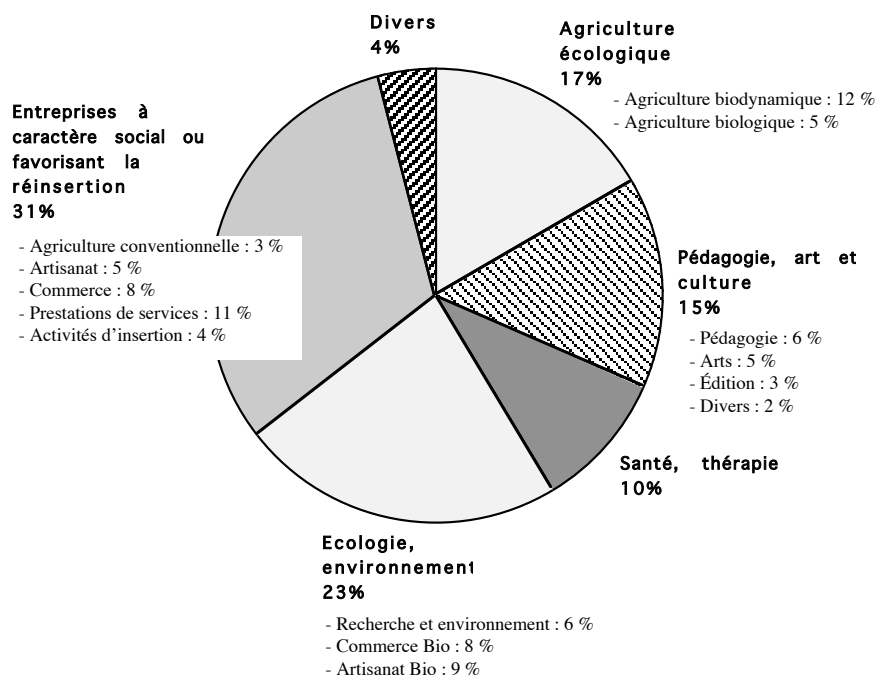
— **Environnement** : La NEF a financé plusieurs magasins de vente de produits biologiques, des entreprises travaillant dans la recherche appliquée à l'environnement et des sociétés spécialisées dans les énergies alternatives.

— **Commerce, artisanat, services** : Depuis ses débuts, la NEF a soutenu le développement et la création de petites entreprises en zones rurales et urbaines. Elle finance l'équipement, l'acquisition de locaux, assure des relais de trésorerie. Elle a plusieurs fois contribué à l'augmentation des fonds propres en faisant des prêts personnels à des salariés de l'entreprise, ou à des personnes proches, désireux de souscrire au capital de l'entreprise en cause pour la renforcer. La qualité des rapports sociaux dans l'entreprise est un facteur important de la décision de la NEF pour apporter un financement.

Les prêts se situent généralement dans une fourchette qui va de cinquante à cinq cent mille francs. Ils sont en majorité souscrits à court terme (de quelques mois à deux ans) ou à moyen terme (deux à sept ans) mais, depuis peu, certains s'échelonnent jusqu'à quinze ans et pour des montants qui dans quelques cas atteignent le million. Les intérêts sur les prêts, en 1995, vont de 8 % à 12,5 % selon durée et catégorie.

Chaque contrat de prêt rappelle à l'emprunteur que l'argent qui va lui être prêté provient des porteurs de parts sociales et des épargnants « *qui tous, souhaitent que cet argent puisse soutenir des projets humainement fructueux et présentant un intérêt social réel* ».

**Répartition des prêts par secteur d'activité**  
 (% du nombre de prêts accordés depuis l'origine jusqu'à fin 1995)



## 2. L'argent comme révélateur et moteur des relations sociales

Dans la plupart de ses financements, la NEF met toujours en avant l'idée que l'argent peut servir de moteur aux relations sociales et, qu'en tout état de cause, il en est un révélateur.

La communauté d'emprunteurs-donateurs est à cet égard l'un des systèmes privilégiés de la Société financière de la NEF.

Communauté de donateurs-emprunteurs :  
« l'Association des Amis du Béal »

Les institutions scolaires, médicales, culturelles se heurtent souvent à l'indifférence des familles qui leur ont pourtant confié leurs enfants. Conduire les parents à s'investir dans ces lieux relève souvent de la gageure. Un pari d'autant plus difficile lorsqu'il s'agit de toucher les proches d'un adulte handicapé mental, placé dans un foyer de vie. La communauté de donateurs-emprunteurs prend alors tout son sens pour aider à renouer et consolider les liens familiaux.

« L'Association des Amis du Béal », créée en 1984, regroupe les parents et amis des personnes handicapées et des éducateurs de l'institution « Camphill-Le Béal » qui existe depuis 1977. Cette association s'est constituée pour permettre aux parents de s'impliquer et donc de se sentir moins isolés dans le drame individuel qu'ils partagent tous d'avoir un enfant handicapé.

*« Ici, les personnes handicapées sont prises en charge par l'Aide sociale de la Drôme. Les parents n'ont rien à payer. Cela ne facilite pas leur implication dans la vie de leur enfant et du foyer »,* explique Gilles Droulers, pionnier dans la création de ce lieu de vie et aujourd'hui responsable administratif du foyer géré par l'association « Camphill-Le Béal ». C'est à la suite d'une formation de trois ans dans des institutions similaires en Grande-Bretagne que lui et plusieurs autres jeunes, bouleversés par

cette expérience, décidèrent de créer une institution Camphill en France. Un vieux moulinage de soie, sur les coteaux de la vallée du Rhône dans la commune de Taulignan fut plébiscité. C'était en 1977 et plusieurs années furent nécessaires pour restaurer le lieu. En 1980, le Béal est agréé au titre de l'Aide sociale par le Conseil général de la Drôme.

Aujourd'hui la communauté est constituée de quatre familles qui accueillent chacune un ou deux stagiaires bénévoles et cinq ou six personnes handicapées nommées « les compagnons ». Au total, le Béal compte vingt-trois personnes handicapées âgées de vingt-cinq à cinquante-cinq ans, huit jeunes stagiaires européens, quatre couples, neuf enfants et un jardinier célibataire. *« Ce style de vie repose sur l'interdépendance de tous, et de ce fait, la vie au Béal n'est pas organisée pour les personnes handicapées, mais avec elles »* (extrait de la plaquette du Foyer de vie Le Béal)

Le Foyer de vie Le Béal fait partie du mouvement Camphill qui compte soixante-dix communautés dans dix-huit pays. La première naquit en Écosse en 1939 sous l'impulsion du Dr Karl König<sup>8</sup> et de quelques jeunes artistes, médecins et pédagogues qui s'inspirèrent des théories de Rudolf Steiner pour fonder une communauté regroupant familles « d'éducateurs » et personnes handicapées.

Dans ces communautés, on essaie de dissocier le travail effectué et le salaire. Toutes les rémunérations sont rassemblées dans un fonds commun géré collectivement. Cette volonté s'inspire de la pensée de Rudolf Steiner qui énonça au début de ce siècle : *« la vie sociale d'un ensemble d'hommes travaillant en commun est d'autant plus saine que l'individu exige moins pour lui-même les fruits de son travail ; c'est à dire, plus il les remet aux autres et plus ses besoins propres sont satisfaits, non par son travail mais par celui des autres »*.

On comprend ainsi l'intérêt immédiat que Gilles Droulers voua à la NEF dès sa création. Il en devint un militant actif, créa avec l'aide d'amis une communauté d'emprunteurs-donateurs pour participer au capital de la toute jeune Société financière. Il sensibilisa aussi le maximum de personnes à cette nouvelle forme de banque. Et c'est tout naturellement qu'il donna des informations sur le sujet dans le petit journal « des amis du Béal ». Un lectorat qui n'appartient pas au mouvement anthroposophe et qui donc découvrait pour la première fois une autre façon de concevoir l'argent. Cette découverte fut approfondie par des échanges avec Jean-Pierre Bideau qui se rendit, à la demande des Amis du Béal, plusieurs fois sur place.

Une sensibilisation qui s'avéra bien nécessaire lorsqu'en 1993, Le Béal se trouva confronté à un besoin d'investissement de quatre cent mille

---

8. Médecin autrichien fuyant l'occupation nazie.

francs qu'il ne pouvait pas couvrir. En effet, il devenait urgent de créer un espace supplémentaire pour les compagnons et les familles. Gérard Walbaum, secrétaire général des Amis du Béal et père d'Agnès, une jeune femme handicapée mentale entrée au Béal six ans auparavant fut le moteur de toute l'opération. Il s'agissait pour les Amis du Béal de trouver la somme de quatre cent mille francs pour en faire don à l'association «Camphill-Le Béal». Un courrier fut envoyé à toutes les personnes adhérentes ou proches de l'association pour qu'elles fassent connaître le montant qu'elles seraient prêtes à donner ou cautionner mensuellement sur une durée de trois ans. Les réponses permirent d'évaluer la somme qu'il était possible d'emprunter. Malheureusement Gérard Walbaum avait dissocié dans sa lettre l'engagement de dons et celui de cautions. Il fallut faire un deuxième courrier car il manquait des cautionnements. «*Nous avons bien compris la philosophie de la NEF mais au niveau de la pratique, nous n'avons pas bien saisi le système des cautions*», explique Gérard Walbaum, la technique la plus simple étant de demander à chacun de cautionner la même somme que celle qu'il s'engage à donner mensuellement.

Néanmoins, pour ce retraité énergique, l'expérience fut concluante : «*quand nous avons lancé l'opération je n'y croyais pas. Je pensais que nous aurions uniquement des réponses positives émanant des trois ou quatre personnes actives dans l'association. En fait vingt-huit personnes sur nos soixante adhérents se sont mobilisées*». Le total des engagements individuels permit d'emprunter deux cent cinquante mille francs à la Société financière de la NEF. On peut penser que le résultat aurait été encore plus probant si les cautions avaient été présentées d'une autre manière. Dissociées de l'engagement de don, elles apparaissaient comme une charge supplémentaire importante<sup>9</sup>. Ce fut néanmoins un succès et Gérard Walbaum s'étonne encore que «*cette main au portefeuille les ait rapprochés du Béal*».

Tout le pari de la NEF tient dans ces quelques mots car, contrairement à ce que l'on pense généralement, les liens sociaux ne doivent pas forcément précéder une action financière comme celle-ci. L'argent peut jouer un rôle moteur et primordial dans la création de ces liens. «L'Association des Amis du Béal» le constata de manière encore plus aiguë lorsque l'un des membres de la communauté d'emprunteurs-donateurs décéda. Plutôt que de faire jouer le jeu des cautions solidaires, elle essaya de trouver rapidement des personnes prêtes à recouvrer l'emprunt qui s'élevait à mille francs par mois. «*Cette somme a immédiatement été reprise en charge par plusieurs personnes. Nous avons vraiment constaté une solida-*

---

9. Sur les vingt-huit personnes de la communauté de donateurs/emprunteurs, seul six personnes cautionnèrent la même somme que celle qu'ils s'engageaient à donner sur trente-six mois. Huit personnes offrirent une caution supérieure et quatorze une caution inférieure.



rité qui n'existait pas auparavant au sein de l'association», confie Gérard Walbaum encore tout étonné par l'efficacité du procédé.

Concrètement, un compte spécial fut ouvert au sein de l'association pour recueillir les dons mensuels des particuliers s'engageant dans la communauté de donateurs-emprunteurs. La moyenne de ces dons s'élève mensuellement à deux cent soixante-dix-sept francs, c'est-à-dire un engagement de don de près de dix mille francs. Ces engagements permirent à l'association d'emprunter deux cent cinquante mille francs sur trois ans à un taux de 9,75 % par an. C'est ainsi que durant trente-six mensualités, «l'Association des Amis du Béal» versera huit mille trente sept francs pour rembourser le prêt qui a permis de faire un don global et immédiat à l'association «Camphill-Le Béal».

Au moment de la signature de l'emprunt, la NEF fonctionnant sous la forme juridique d'une Société coopérative de crédit, les « Amis du Béal » durent participer à son capital à hauteur de 1 % minimum du montant du prêt.

L'argent complémentaire nécessaire pour les quatre cent mille francs de travaux prévus proviendra de dons extérieurs à la communauté d'emprunteurs-donateurs.

## Les cautions

L'originalité de la Société financière de la NEF réside pour une part dans son système de garantie des prêts. Il consiste en des cautions individuelles de personnes physiques. L'engagement doit obligatoirement être partagé au sein d'un cercle de plusieurs individus. Il en découle pour le porteur de projet, la création d'un réseau social soutenant son initiative. Quant aux cautionneurs, ils ne prennent qu'un risque limité, puisqu'il est souhaité que chaque caution n'excède pas dix mille francs. Néanmoins lorsque le cautionneur est en mesure de le supporter, celle-ci peut être beaucoup plus importante. Pour des raisons de frais de gestion, elle ne peut non plus être inférieure à deux mille francs.

Pour les prêts à long terme (au-delà de sept ans), la NEF fait exception à sa règle en les garantissant par des prises d'hypothèques sur biens immobiliers. Pour les personnes en situation d'isolement social, comme les chômeurs longue durée, la NEF a eu recours dans quelques cas aux fonds de garantie spécialisés, principalement la Fondation France Active. Depuis le début de son activité, la NEF n'a fait appel aux cautions que dans une dizaine de cas sur plus de quatre cents prêts<sup>10</sup>.

---

10. Voir détail en annexe, p. 84.

a. Mesure des relations humaines dans l'entreprise :  
la Boulangeoise et Tofoulie

Dans les trois premières années de la vie d'une entreprise, nombreuses sont celles qui ferment leurs portes pour cause de faillite, souvent consécutive à des problèmes relationnels au sein même de l'équipe dirigeante. Combien de créateurs d'entreprise ont cru être avec leurs associés comme les cinq doigts de la main ? La garantie des prêts de la NEF par cautions individuelles de personnes physiques oblige chacun des salariés à se positionner. Mieux vaut accepter son rôle de chef d'entreprise que de vivre dans l'illusion de la solidarité et de prendre le risque d'une crise irrémédiable.

« Ces histoires de caution, ça permet de mesurer où en est le groupe et de se poser des questions », confie pensif Joël Pichon, gérant et co-créateur de la SCOP Tofoulie, qui se voit contraint de contacter la BNP ou le Crédit agricole pour un prêt classique. En effet, les huit salariés de l'entreprise ne sont pas prêts à s'engager pour cautionner le prêt nécessaire à la construction d'un atelier.

Joël Pichon, la quarantaine, cheveux blonds mi-longs, yeux bleus dans un visage diaphane, a cherché sa voie pendant de longues années dans les mouvements « new-age » et la vie communautaire. En 1990, il décide de lancer avec un ami une société pour produire du tofou, un aliment traditionnel préparé à partir des graines de soja. Rapidement, Jean-Marie, le co-créateur de l'entreprise, part pour de nouvelles aventures, laissant Joël Pichon seul face à ses désillusions. Car comme beaucoup d'autres, lorsqu'il a monté le projet Tofoulie, il rêvait d'une entreprise collective « où chacun serait comme les quatre pieds de la table ». Mais le rêve et la réalité n'ont pas coïncidé et, suite aux multiples mouvements de personnel de la société, Joël Pichon a dû se rendre à l'évidence et assumer seul son rôle de chef d'entreprise. Déjà en 1991, lorsque la NEF avait accordé un prêt de quatre vingt mille francs à Tofoulie pour l'achat de matériel, les cautions n'étaient pas révélatrices de la cohésion du groupe. Ils étaient trois : Joël Pichon lui-même, une salariée qui partait en congé de maternité pour deux ans et un autre salarié qui avait décidé de quitter l'entreprise.

Aujourd'hui, cette nouvelle histoire de caution a ravivé les plaies de Joël Pichon mais permet de mettre les choses au clair avec les huit salariés de l'entreprise.

L'histoire de Tofoulie et de Joël Pichon n'est pas unique. Pour Pierre Barnoux, créateur de la « Boulangeoise », les cautions servent aussi de miroir pour connaître l'investissement de chacun dans l'entreprise.

Pourtant, l'histoire de la « Boulangeoise » est bien différente de celle de Tofoulie. Créée le 3 octobre 1988 sous la forme d'une entreprise artisanale par Pierre Barnoux, cette boulangerie qui travaille à partir de produits bio-dynamiques emploie aujourd'hui six personnes. Pour accompagner son évolution, elle est devenue en 1990 une SARL et Pierre Barnoux s'est associé à Serge Boudias pour la gérer. En 1991, la décision est prise d'entamer des travaux dans le local qu'occupe « la Boulangeoise ». Cent dix mille francs sont nécessaires pour bâtir et isoler un local servant à entreposer la farine et construire une chambre de pousse. L'emprunt est accordé par la NEF sur une durée de cinq ans. *« Le système de cautionnement a été pour nous l'occasion de parler de notre projet. Une dizaine de personnes qui connaissaient le procédé nous ont suivi. Nous n'avons pas contacté les consommateurs », se souvient Pierre Barnoux. « Pour ce premier prêt, c'est moi qui ait trouvé tous les cautionnements. Aujourd'hui où nous avons besoin d'un deuxième emprunt, j'ai décidé de proposer une communauté de gérance pour que chacun s'implique dans l'entreprise ».*

En effet, en 1994, la « Boulangeoise » décide de déménager pour trouver un local plus grand et plus adapté. Pour pouvoir faire un nouvel emprunt sans risque de surendettement, il est nécessaire d'augmenter le capital de la société. Les deux gérants et les deux employés boulangers décident de fonder un groupe de souscripteurs-emprunteurs pour permettre à chacun de prendre des parts de capital. La moitié de l'emprunt est couvert par des cautions mutuelles. Pour les 50 % restants chacun doit faire appel à ses relations extérieures. Une occasion pour Pierre Barnoux de mobiliser tout le monde autour de ce tournant important que prend la « Boulangeoise ». Lui se bat déjà quotidiennement pour permettre à l'entreprise d'agrandir son cercle de clientèle et de relations, le danger étant de rester une petite entreprise artisanale, un peu hors du monde.

Il est toujours difficile dans les milieux alternatifs de choisir de grandir lorsque l'on peut rester dans une marginalité où les rapports avec l'argent et le commerce sont limités à leur stricte nécessité. Dans ce dilemme, le cautionnement des prêts aide à réfléchir au futur et à faire des choix.

b. Mesure des relations affectives de l'emprunteur :  
voyage au cœur de Lyon

Lorsque Gérard Lecoq et Elisabeth de la Fontaine, de l'association « Voyage au cœur de Lyon », contactent la Société financière de la NEF, ils ont déjà créé autour d'eux un réseau d'entreprises et de particuliers qui soutiennent leur projet. Mais, étrangement, lorsqu'il sera question de cautions, ni eux ni la Société financière de la NEF ne penseront à exploiter ce

réseau déjà constitué. Un exemple de la difficulté pour les emprunteurs de changer leurs habitudes face à un prêt bancaire et pour la Société financière de la NEF de faire passer ses idées sur le terrain.

En 1993, Elisabeth de la Fontaine crée une association pour concrétiser un projet qui lui tient à cœur : réaliser un jeu de société contribuant à mieux faire connaître la ville de Lyon. Ce projet, elle le porte depuis de nombreuses années. Déjà, lorsqu'elle était étudiante en architecture à Lyon, elle s'occupait de la rubrique des jeux du journal de l'école. C'est d'ailleurs au sein de ce journal qu'elle rencontre Gérard Lecoq et que tous deux vont se lancer, quelques années plus tard, dans la réalisation de « Voyage au cœur de Lyon ». En septembre 1992, tout le concept est élaboré (plateau du jeu, questions...), mais il faut trouver sept cent mille francs pour le fabriquer. Ils pensent au départ pouvoir engager la ville de Lyon dans cette opération, mais les contacts restent sans lendemain.

C'est alors qu'à partir de décembre 1992 et jusqu'en octobre 1993, Elisabeth de la Fontaine et Gérard Lecoq vont prendre leur bâton de pèlerin pour trouver le financement de la fabrication du jeu. Ils mettent au point un système de souscription s'adressant aux entreprises et aux particuliers et les médias locaux s'intéressent à leur projet et les aident dans leurs démarches. Vingt entreprises et cinquante particuliers répondent à leurs appels et permettent de réunir deux cent vingt mille francs. Il manque encore quatre cent quatre-vingt mille francs. Les prévisions de ventes permettent de penser que sur les mois de décembre et de janvier, mille jeux seront écoulés, rapportant entre deux cent trente mille et deux cent soixante cinq mille francs. A la vue de ce calcul, des accords sont passés avec les fournisseurs pour ne les payer qu'au bout de quatre vingt dix jours.

Il reste encore deux cent cinquante mille francs à trouver...

C'est dans cette période difficile que Gérard Lecoq entend parler de la NEF lors du salon Primevère (salon de l'écologie et des alternatives) à Lyon. Elisabeth de la Fontaine et lui la contactent aussitôt, s'étonnant un peu lorsqu'ils reçoivent la documentation qui fait référence à Rudolf Steiner, dont ils n'ont jamais entendu parler. Ils sont reçus rapidement à Bourbon l'Archambault par Patrice Bouquet des Chaux et Jacky Blanc. Tous deux s'intéressent à leur projet, à leur parcours, aux financements déjà trouvés. « *Ce qui m'a séduit, c'est qu'ils ne nous ont pas demandé : qu'est-ce que vous avez comme patrimoine ou garantie. Ils nous ont laissé parler* », se souvient Gérard Lecoq. A la fin de ce premier rendez-vous, la question des cautions est posée, condition nécessaire pour que la Société financière de la NEF leur prête de l'argent. L'idée leur semble intéressante

mais confrontés au problème, ils ont l'impression de quémander. Ils ne se sentent pas du tout dans la même démarche que quelques mois auparavant, quand ils ont mis en place leur réseau de souscripteurs. Et pourtant le principe en est le même : *« nous n'avons pas du tout pensé à notre réseau de souscripteurs car nous étions pressés et qu'il est très difficile de parler d'argent. La NEF ne nous l'a pas suggéré non plus. Ils ne nous ont pas fait passer l'idée que les cautions pouvaient être à l'origine d'un réseau social »*.

C'est pourquoi Elisabeth de la Fontaine et Gérard Lecoq se limitent à leurs familles et amis proches. Cette séparation artificielle entre leurs deux approches apparaît plus encore à la lecture de la lettre qu'ils ont rédigée à destination de leurs éventuels cautionnaires. Une lettre parfaite pour agrandir le réseau déjà constitué, mais qui malheureusement ne parviendra qu'à un cercle très restreint. Ils y présentent leur projet de jeu de société bilingue (anglais et français) sur la ville de Lyon et son agglomération, parlent des entreprises et particuliers partenaires et souscripteurs, des médias et des commerçants qui les soutiennent, de la nécessité de recourir à l'emprunt, présentent la NEF et finissent en appelant le destinataire à devenir cautionnaire de l'emprunt...

L'histoire malgré tout se finit bien : une vingtaine de personnes acceptent le challenge et la Société financière de la NEF prête à l'association les deux cent cinquante mille francs manquants. « Voyage au cœur de Lyon » est aujourd'hui proposé dans de multiples boutiques.

Quand la banque tend à sa disparition :  
l'association Terre et ciel

Lorsque Josette Fournié et François Caunes contactent la NEF pour un emprunt destiné à agrandir leur domaine agricole, ils ont la surprise de se heurter à un refus de celle-ci. Néanmoins, contrairement aux habitudes bancaires, Jean-Pierre Bideau les accompagnera dans leur réflexion et dans la recherche de solutions. Cette réponse négative deviendra au fil des mois un atout pour Josette Fournié et François Caunes, qui se retrouveront face à leur projet et dans l'obligation de réfléchir à une cohérence entre leurs souhaits et leurs pratiques.

*« Quand nous sommes sortis du bureau de Bourbon l'Archambault, Jean-Pierre Bideau nous a dit : je ne vous prêterai pas d'argent mais je ne vous laisserai pas tomber, on va travailler ensemble »,* se souvient émue Josette Fournié. Les cheveux mi-longs, virant doucement au gris, Josette

Fournié, dans son caleçon de laine et son gros pull violet, garde quelque chose de son passé d'intellectuelle. Ingénieur agricole et psychologue, elle est aujourd'hui âgée de quarante-trois ans et avec François Caunes, son compagnon, elle a décidé depuis 1982 de faire rimer rêve et réalité.

Après avoir cherché leur voie au sein du militantisme politique ou de communautés spirituelles, Josette et François décident en 1982 de racheter une ferme dans le sud de la Drôme pour fonder avec plusieurs amis une communauté dont le but serait d'expérimenter de nouvelles formes juridiques, sociales et économiques. Le groupe se disloque rapidement et ils se retrouvent seuls à acheter « la ferme du Casage » en s'endettant auprès du Crédit agricole.

Néanmoins, ils ne souhaitent pas rester propriétaires du lieu, considérant par principe que la terre ne peut pas être du domaine de la propriété privée. Pour ce faire, ils créent en 1986 l'association « Terre et Ciel », dont le but est de devenir rapidement le dépositaire de l'espace foncier du Casage.

En 1989, ils apprennent qu'à deux kilomètres de leur ferme un espace de quatre vingt hectares de terre se libère : *« la société d'aménagement foncier ayant pour but de préempter des terres en faveur d'agriculteurs nous a averti qu'un non agriculteur s'était engagé à acheter ces terres. Elle nous a donné un délai de quinze jours pour exercer son droit de préemption en notre faveur si nous étions intéressés. Nous nous sommes engagés personnellement sur le minimum nécessaire pour stopper la vente, c'est-à-dire quarante hectares de terres dont dix cultivables pour deux cent mille francs »*. Suite à cet engagement qu'ils ne peuvent honorer sans l'aide d'un prêt, Josette et François contactent la NEF.

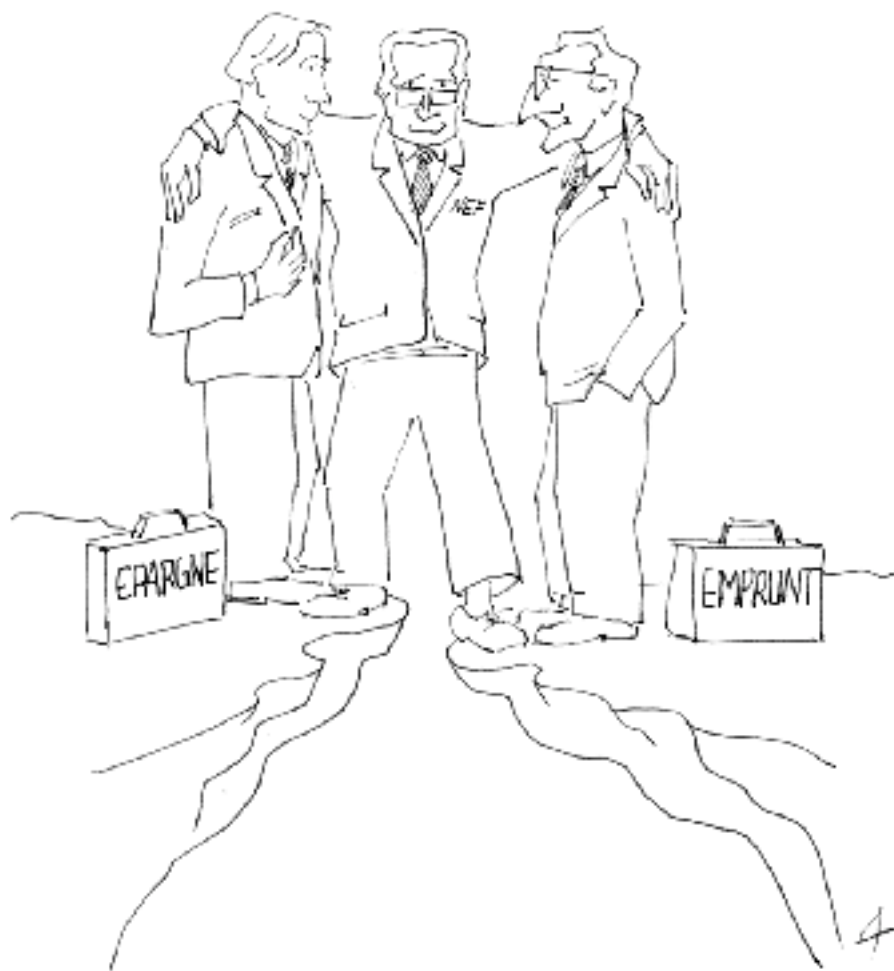
*« Jean-Pierre Bideau nous a dit : vous vous trouvez aujourd'hui devant l'occasion rêvée de réaliser votre projet, qui est de constituer un groupe de personnes autour de votre ferme, et vous venez voir la NEF pour reculer »*, se rappelle Josette Fournié. Déjà très endettés, cette charge financière supplémentaire aurait été extrêmement risquée pour eux. C'est ainsi que Jean-Pierre Bideau ne leur prêtera pas d'argent mais les aidera à réunir un réseau de personnes susceptibles de s'intéresser à leur projet. Un groupement foncier agricole (GFA) est mis en place pour permettre à chacun d'acheter des parts à deux mille cinq cent francs pièce. Plusieurs réunions, rassemblant une quarantaine de personnes, ont lieu à la « ferme du Casage ». Jean-Pierre Bideau se déplace pour jouer le rôle d'intermédiaire et expliquer à tous *« pourquoi nous avons besoin les uns des autres et en quoi chacun contribue à son idéal en achetant des parts dans le GFA »*. Un rôle bien différent de celui du banquier mais qui sera essentiel à la réussite de l'opération. Il apporte la crédibilité, la garantie et la connais-

sance financière qui manquait à Josette et François pour parler de leur projet. De plus, il est bien difficile de défendre soi-même son idée. Comme le dit Josette Fournié : *« La NEF se situe entre le donateur et le demandeur pour expliquer en quoi cet argent va servir un idéal commun. Moi, j'arrive à jouer le tiers pour d'autres projets mais pour le mien je trouve ça difficile. Je ne me débarrasse pas de l'idée que pour certaines personnes c'est une démarche qui s'apparente à la mendicité ».*

Ce rôle d'intermédiaire va permettre à Jean-Pierre Bideau d'apprendre aux personnes présentes à faire circuler l'argent sans passer forcément par une banque. La dernière réunion, dont l'objet est la création du GFA, est à cet égard révélatrice. Vingt personnes s'impliquent devant notaire pour réunir le capital nécessaire. L'une d'entre elles souhaite apporter cent mille francs dans le GFA mais il lui manque, pour l'heure, soixante mille francs. Elle souhaite donc les emprunter à la NEF et profite de la présence de Jean-Pierre Bideau pour lui en faire la demande. Celui-ci ne rate pas l'occasion et suggère immédiatement que cela peut très bien se passer entre les personnes présentes et que le notaire prend acte de la reconnaissance de dette. Trois personnes acceptent de prêter de l'argent pendant six mois.

Dans toute cette affaire le rôle de la NEF a été essentiel, et pourtant elle n'est pas apparue une seule fois en tant que banque. Ce refus de la NEF de s'imposer exclusivement comme organisme financier fut salvateur pour Josette et François qui l'expriment en avouant : *« c'est au moment de la venue de Jean-Pierre Bideau à la ferme que tout s'est mis en place dans notre tête ».*

Si aujourd'hui encore Jean-Pierre Bideau trouve le temps de sillonner la France pour aider des personnes qui font appel à la NEF, le trouvera-t-il encore lorsque celle-ci aura grandi ? Quelles solutions alors serait-il possible d'envisager pour que ce type d'accompagnement continue d'exister ? un réseau de bénévoles, un travail rémunéré par des subventions publiques ou des dons privés...



Pour que l'argent relie les hommes  
La NEF construit un pont entre épargnants et emprunteurs



# 3. L'accompagnement, un impératif coûteux

Un « nouveau champ d'action » : les exclus !

Contrairement à de nombreux réseaux d'économie sociale, la NEF n'a pas initialement eu pour cible les chômeurs, néanmoins elle s'est trouvée rapidement confrontée à ce genre de dossiers. La réussite du projet tient alors aux relations humaines qui peuvent se tisser entre le créateur d'entreprise et la NEF.

L'histoire de Daniel<sup>11</sup>, chômeur depuis quatre ans suivi par Gilles Droulers, correspondant local de la NEF, montre bien à quel point l'accompagnement est essentiel à la réussite d'un projet, même si dans cet exemple, seul l'avenir pourra nous dire ce qui est advenu de Daniel. Il achève actuellement la mise en place de son projet mais n'a pas encore commencé son activité.

*« J'ai contacté la NEF parce que j'avais en tête de créer une boulangerie de pain biologique. Au départ, la NEF a souhaité que mon projet mûrisse et m'a mis en contact avec une boulangerie de ce type. C'est ainsi que je me suis rendu compte que mon idée était trop ambitieuse et qu'il était préférable de commencer par la vente ambulante de pizzas. »* Il est rapidement présenté à Gilles Droulers qui habite à quelques kilomètres de là. *« La première fois que je suis allé chez D. X, je sentais sa femme réfugiée au premier étage de la maison avec ses trois enfants. J'imaginai qu'elle leur disait : attention ne faites pas trop de bruit, en bas papa reçoit le banquier »,* se souvient celui-ci, encore impressionné par la force de l'espoir qu'il a fait naître dans cette famille. Du coup, il s'est immédiatement senti responsable de l'avenir professionnel de Daniel et s'est intéressé de près à son projet en contactant des personnes qui avaient exercé pendant vingt ans ce genre de commerce. Ces informations, que Gilles Droulers piochait à droite et à gauche, ont alimenté les premières réunions

---

11. Nous avons choisi de garder l'anonymat de Daniel, son entreprise étant en cours de constitution.

avec Daniel, et un certain nombre de points ont ainsi été soulevés : le prix élevé des ingrédients bio, le contact avec la clientèle dont les demandes et les habitudes ne sont pas forcément tournés vers l'alimentation biologique, les emplacements de vente...

Petit à petit, l'image du banquier s'est effacée devant le travail de partenariat qui s'est instauré. Rapidement, Hubert Genz, un ami du Béal qui détenait une bonne expérience de boulanger, s'est joint à Gilles Droulers pour réfléchir autour du projet de Daniel : *« nos réunions sont devenues un cercle de réflexion à trois. Cela permettait d'éviter définitivement la confrontation duelle, de jouer sur une empathie importante et d'amener une confiance mutuelle »*. Un travail qui a été extrêmement important pour Daniel, qui a pu ainsi mieux définir son projet mais surtout sortir de sa solitude. Ce désert social dans lequel sombrent la plupart des chômeurs de longue durée est le facteur le plus handicapant pour se réinsérer dans le monde du travail. *« Moi, j'étais vraiment seul, et le fait de voir Gilles Droulers régulièrement et de rencontrer Jean-Pierre Bideau m'a redonné confiance en moi. C'est très important de savoir que l'on s'intéresse à vous et à votre projet. »* Et c'est important de ne pas décevoir ceux qui vous font confiance, aurait-on envie de rajouter aux propos de Daniel. Cette attention qu'on sait que l'autre vous porte, Daniel l'a ressentie et cela lui a permis de trouver l'énergie nécessaire pour réaliser toutes les démarches indispensables au démarrage de son activité : trouver un camion et son équipement, prendre contact avec les fournisseurs, demander à la mairie d'aménager le chemin qui mène de sa maison à la route, déposer un dossier d'aide à la création d'entreprise...

Les cinquante deux mille francs dont Daniel a besoin vont lui être prêtés par la Société financière de la NEF, mais contrairement aux habitudes de celle-ci, le prêt ne pourra pas être cautionné par des personnes physiques. En effet, comme Daniel le souligne, il est complètement seul : *« j'ai bien quatre sœurs mais nous avons des modes de vie très différents. Je n'ai même pas osé leur demander car je connaissais leur réponse. Pour garantir le prêt, j'ai proposé à la NEF de déposer sur un compte bloqué l'aide aux créateurs et repreneurs d'entreprises qui s'élève à trente deux mille francs. »* La garantie pour la Société financière de la NEF n'est pas tant dans ces trente deux mille francs que dans la relation de confiance qui s'est instaurée entre la NEF et lui.

Aujourd'hui, lorsque Daniel tente de définir le rôle que Gilles Droulers joue dans sa vie, il dit : *« il fait le travail d'une assistante sociale »,* celle bien sûr dont on rêverait. *« Si j'avais pris un prêt dans une banque classique, aujourd'hui j'aurais peur de l'avenir. Avec la NEF je ne ressens pas cette angoisse, je sais qu'elle y croit et qu'elle veut que je réussisse. »*

## Faire face à la multiplication des clients : les correspondants régionaux

Créer un réseau de personnes bénévoles et capables d'accompagner individuellement des porteurs de projets, voilà l'un des défis que la NEF va devoir relever dans les prochaines années.

« Si on souhaite que la NEF prenne de l'ampleur, il faut agrandir le réseau des correspondants locaux » souligne très justement Gilles Droulers, correspondant de la NEF dans le sud-est de la France. Il est bien évident que l'augmentation des demandes va rapidement saturer les trois salariés chargés de l'accompagnement des dossiers à la NEF.

De plus, l'exemple de Daniel montre bien l'importance de la proximité géographique entre l'accompagnateur et le demandeur pour que la peur de la solitude fasse place à la confiance.

Néanmoins, l'empathie nécessaire, le poids de la responsabilité et le temps disponible ne permettent pas à un correspondant local, qui est de surcroît bénévole, de suivre plusieurs dossiers à la fois.

Comment alors constituer un réseau assez important pour couvrir tous les besoins de la NEF en terme d'accompagnement ?

Les motivations des personnes qui s'engagent dans ces actions sont variées : la volonté qu'un système financier tel que celui de la NEF se développe, une solidarité efficace envers son prochain... Et puis, comme le précise Gilles Droulers, « permettre à quelqu'un de matérialiser son souhait, c'est quelque chose de très gratifiant ».

On peut aussi compter sur un certain nombre de personnes qui par solidarité aideront les autres après avoir elles-mêmes bénéficié des services de la NEF. Néanmoins, la bonne volonté, si elle est une condition nécessaire, n'est pas suffisante pour valider un bon accompagnement. Cette activité provoque, tout au moins au départ, une appréhension face à des domaines que l'on ne maîtrise pas forcément. Pour Gilles Droulers, le problème s'est posé lorsqu'il a fallu aider Daniel à réaliser un plan de trésorerie. N'en ayant pas l'habitude, ils se sont tous deux plongés dans les différents guides édités pour aider le créateur d'entreprise dans ses démarches. Si Gilles Droulers fut gêné par ce manque de compétences, Daniel l'a vécu comme un aspect positif de leur relation : « M. Droulers et moi nous avons aussi peu de connaissances l'un que l'autre dans un certain nombre de domaines comme la TVA ou le plan de trésorerie. Nous avons travaillé ensemble et ça m'a permis de comprendre et d'être aujourd'hui capable

*de le refaire seul. Si un financier avait fait mon plan de trésorerie, je n'aurais toujours rien compris* ». La confirmation de la justesse du plan de trésorerie a été apportée par Jean-Pierre Bideau qui s'est déplacé dans la Drôme pour les rencontrer.

Le réseau de la NEF fonctionne aujourd'hui avec une vingtaine de correspondants locaux. Souvent militants de la première heure, ceux-ci sont en contact régulier avec le groupe de Bourbon l'Archambault. Pour éviter néanmoins qu'ils se trouvent en porte-à-faux avec la démarche de la NEF, celle-ci a organisé trois sessions de formation sur deux jours.

*« J'ai passé deux jours à Bourbon l'Archambault. Le but était de nous permettre de présenter la NEF à des personnes extérieures. L'accent a été mis sur les parts de capital, mais les points techniques de l'accompagnement n'ont pas été abordés. J'aurais aussi souhaité qu'on puisse parler de ce que représente d'un point de vue sociologique et psychologique un homme au chômage »* confie Gilles Droulers. Un aspect qu'il faut souligner, tant on oublie facilement l'importance de partager à plusieurs les difficultés d'un accompagnement. C'est l'idée simple qu'il faut « aider à aider » et que les bénévoles ont besoin d'être formés et guidés pour être opérationnels<sup>12</sup>. Ce lieu d'échanges évite aussi aux accompagnateurs la tentation d'influencer le créateur d'entreprise sur la bonne marche à suivre. *« Leur but c'était de m'accoucher de mon propre projet. Jamais ils ne m'ont dit ce qu'il fallait que je fasse »* note, satisfait, Daniel.

Du côté des correspondants il n'est pas toujours facile de mesurer le degré d'investissement nécessaire : *« pour se débarrasser de l'image du banquier qui nous colle à la peau et s'intéresser à l'homme, il faut s'investir dans son projet, mais en même temps il ne faut pas trop s'engager. Il faut juste l'accompagner »*.

---

12. Pour mieux définir l'importance de cet accompagnement, contacter l'association Astrée 26 Bd de Strasbourg 75010 Paris qui s'est donné pour but « le savoir aider », en répondant à la question : « que peut faire un être humain pour en aider un autre, sans l'influencer et sans lui nuire ? »

# 4. L'importance de la communication extérieure

Petit à petit, la NEF a mené des actions de communication dans les milieux les plus proches de ses préoccupations : agriculture biologique, enseignements différents et réseaux alternatifs dans leur ensemble. Ces personnes se sont trouvées touchées, car leurs valeurs sur le monde social et économique recoupaient, du moins en partie, celles de la NEF. Mais malheureusement, c'est un monde particulier, un peu en marge de la société, et qui souvent ne possède que peu d'argent à investir sous forme de capital ou même d'épargne.

Dernièrement, suite à la montée des exclusions sociales, la Société financière de la NEF a intéressé plusieurs journalistes qui n'ont pu s'empêcher de la présenter sous le titre : « la banque des exclus ». Suite à ces parutions, la Société financière de la NEF a dû faire face à un afflux de dossiers provenant de personnes au chômage depuis plusieurs années.

Toute la difficulté aujourd'hui pour la NEF est de ne pas s'enfermer dans l'une de ces catégories et de continuer son chemin d'ouverture vers le monde extérieur.

## Lutter contre une image de marginalité : la société Akotronic

Même si le désir de la NEF est de s'ouvrir à d'autres populations, ce n'est pas toujours simple quand on porte une certaine image de marginalité.

Par exemple, dans la région de l'Allier où le siège de la Société financière est installé, deux cents enfants fréquentent l'école Waldorf créée à Saint-Menoux par Jean-Pierre Bideau il y a quelques années. Cet afflux de population que l'école a entraîné est vécu comme un envahissement par la population locale et la communication a bien du mal à passer.

- On dit des banques qu'elles ne prêtent qu'aux riches. Qu'en est-il de la NEF ?



- Nous pensons que la valeur d'un projet dépend de l'homme et non de son portefeuille initial mais...



- merci



peu après, à Bourbon :

Allo la Nef j'envisage...

allo la Nef je suis exclu ET POUR COMMENCER MON PROJET il me faut 5M€

allo la Nef, je vais créer une station de ski au Sahara pourriez vous ...



ALLO, LA NEF, IL PRÊTE ...

Allo la Nef, je suis au GMI et souhaite créer une chaîne d'hôtels de luxe

Allo la Nef, j'élève des phoques biologiques et il me faudrait....

A

Confronté à un problème financier, Michel Maillé, président-directeur-général de la société Akotronic à Moulins, passe au-dessus du « qu'en dira-t-on » et contacte la NEF, par l'intermédiaire d'une relation à la Chambre de commerce de Moulins.

*« Lorsque j'ai fait appel aux salariés et aux actionnaires de la société pour se porter caution du prêt, beaucoup ont réagi en disant : ça sent le soufre. D'autres m'ont dit : tu vas avoir des problèmes avec les banques. Toutes ces réactions m'ont beaucoup étonné et déçu », se souvient Michel Maillé.*

La façon de fonctionner de la NEF ne lui est pas étrangère. Depuis la création de sa société en 1985, il a toujours associé les salariés aux décisions et au capital. Sur les vingt-deux personnes travaillant à Akotronic, dix sept en sont actionnaires. De plus, lorsque Michel Maillé a eu besoin d'effectuer une augmentation de capital en 1992, il a mis en place un système d'épargne de proximité : *« on a demandé à nos relations si elles voulaient bien déboursier dix mille francs qui seraient répartis en actions et en comptes-courants d'associés »*. La société passe alors à un capital d'un million sept cent cinquante mille francs. Mais les problèmes de trésorerie ne s'en trouvent pas réglés pour autant. Akotronic travaille dans l'innovation électronique et le temps qui s'écoule entre la recherche de nouveaux procédés et les rentrées d'argent que celle-ci génère peut atteindre plusieurs années. C'est pour cette raison que Michel Maillé a contacté la NEF. Il a besoin d'un million de francs pour financer les frais de recherche, un « ballon d'oxygène » nécessaire de toute urgence pour faire face à l'afflux de clientèle et ne pas fermer les portes devant un simple problème de trésorerie.

Lorsque Jean-Pierre Bideau et Patrice Bouquet des Chaux ont eu le dossier de la société entre les mains, ils auraient pu classer l'affaire sans suite en considérant de manière hâtive qu'une Société anonyme n'entrait pas dans les cibles de la NEF. Mais justement, cette manière de fonctionner par préjugés n'existe pas à la NEF : ce qui compte avant tout, c'est l'histoire personnelle d'un homme et de son projet. C'est ainsi qu'avant toute prise de décision, ils sont allés rencontrer Michel Maillé dans son entreprise. Ils ont découvert un homme jovial, tout à fait sensibilisé à la fraternité et à l'économie de proximité. Dans sa façon d'être, tout montre un homme qui pratique aisément le partenariat, sans avidité de pouvoir et de profit. Son bureau, sans signe ostentatoire de puissance, sert aussi de salle de réunion. Il a la cinquantaine, le front dégarni, des cheveux qui virent au gris foncé et des yeux bruns marqués par la joie de vivre.

Son histoire s'accorde bien au personnage : *« j'étais ingénieur chez Thomson, et puis au bout de quelques années j'ai été atteint d'une*

« Thomsonite aiguë ». J'ai décidé de vivre ma propre aventure et en 1985, j'ai monté Akotronic avec une bande de copains », se souvient Michel Maillé.

On sent chez lui, comme à la NEF, l'importance accordée aux relations humaines : « avec la NEF il n'y a pas eu le côté administratif des banques. C'était une rencontre non aseptisée. Ils sont venus visiter l'entreprise et discuter avec moi ».

Le 14 juin 1994, le Conseil d'administration de la Société financière de la NEF accorde un prêt d'un million de francs à la Société anonyme Akotronic de Moulins, sous condition de trouver les cautions pour garantir le prêt. Seuls trois salariés jouent le jeu, les autres cautions sont trouvées dans le cercle de relations de Michel Maillé et 50 % du prêt est cautionné par la région : « pour nous, ce prêt a été un réel coup de pouce. On a pu embaucher cinq personnes au chômage et faire face aux commandes ».

Aujourd'hui il aimerait faire partager cette rencontre avec la NEF aux autres industriels de la région. Assurant des responsabilités au sein de la Chambre de commerce de Moulins, Michel Maillé les a mis en relation avec Jean-Pierre Bideau et Patrice Bouquet des Chaux. Mais à quelles difficultés vont-ils se heurter pour faire comprendre à des personnes impliquées professionnellement depuis de nombreuses années dans le système capitaliste que l'argent peut-être utilisé et perçu de manière complètement différente ?

Qui se ressemble s'assemble :  
la banque des « alternatifs »

Avec les alternatifs, la communication est beaucoup plus simple. Ils ont souvent réfléchi à une autre manière d'envisager l'argent et celui-ci est fréquemment géré de manière communautaire. L'exemple de la SCOP Ardelaine au cœur de l'Ardèche est, à cet égard, significatif.

« Ce qui nous a plu à la NEF, c'est leur système de cautions personnelles qui implique tout notre réseau. De ce point de vue, nous partageons la même culture », exprime d'emblée Gérard Barras, gérant d'Ardelaine. Sa rencontre avec la NEF, via Jean-Pierre Bideau, date de 1985 lorsque celui-ci participe à une conférence sur l'économie sociale : « il montrait comment la banque était modelée par nos comportements. Il expliquait en quoi nous étions responsables de ce fonctionnement ». Gérard Barras partage avec Jean-Pierre Bideau cette volonté, que certains qualifient d'utopique, de vouloir changer le monde en commençant par modifier nos



propres comportements. C'est cette détermination qui anime Gérard Barras depuis de nombreuses années au sein d'Ardelaine comme au sein du collectif de vingt-cinq personnes auquel il appartient. Celui-ci regroupe la majorité des salariés d'Ardelaine, mais aussi des personnes extérieures. La plupart sont issus d'un réseau constitué de trois structures indépendantes mises en place progressivement.

La première est une association loi 1901, nommée «Le mat», qui avait pour but de départ la réhabilitation du hameau de Viel Audon sur la commune de Balazuc, dans le sud de l'Ardèche. Depuis, «Le mat» a élargi son domaine d'activité et propose des formations dans le domaine écologique ainsi qu'un gîte de randonnée. Parallèlement, elle a aussi développé une société civile d'exploitation agricole pour gérer le patrimoine foncier du hameau et une ferme valorisant la garrigue reconnue comme référence par l'INRA d'Avignon. C'est au sein de cette association, très informelle au début des années 70, que Gérard Barras organisait des chantiers internationaux et qu'une petite équipe pleine d'énergie et de rêves se constitue pour créer Ardelaine. Les bâtiments sont achetés dès 1975, mais il faudra plusieurs années pour les réhabiliter. Le temps est aussi nécessaire pour former les cinq initiateurs du projet qui n'y connaissent rien en matière de laine. D'un point de vue financier, chacun conserve une activité parallèle, de façon à pouvoir assurer le quotidien, et surtout investir le moindre denier disponible dans l'affaire.

En 1978, tout en réfléchissant à la restructuration de la filière laine à Saint-Pierreville, ils louent dans la ZUP de Valence un local pour rester en contact avec la ville. Ce site va progressivement les amener à travailler sur l'insertion des jeunes.

En juin 1982, la SCOP Ardelaine voit le jour. C'est ainsi que des personnes de ces trois structures vont former un collectif pour réfléchir ensemble et servir, de manière réciproque, de miroir aux différentes activités.

L'argent de chacun circule de manière informelle : *« nous sommes dans un système semi-collectif. Celui qui a de l'argent sur son compte l'utilise pour financer les investissements ou les repas collectifs de l'une des trois structures »*, explique Gérard Barras. Dans la SCOP Ardelaine tout le monde a le même salaire : *« en effet, cela n'aurait aucun sens qu'il y ait des différences, puisque tout retombe dans le collectif. Nous comptabilisons toutes nos ressources et toutes nos dépenses, et tous les ans nous faisons le bilan des entrées et des sorties. Le seul argent qui n'entre pas dans ce système est celui des héritages et autres capitaux privés »* ; un système qui fonctionne depuis plus de dix ans et qui a fait les preuves de son efficacité. Si le budget annuel du collectif est de deux millions, toutes formes de revenus additionnées, sa capacité d'investissement est de trois cent

soixante mille francs par an, soit 18 % des revenus : une gestion rentable qui se retrouve dans la croissance régulière de la SCOP Ardelaine.

D'un point de vue théorique, Gérard Barras a aussi œuvré dans le domaine de l'économie alternative. Responsable de « Garrigue », société de capital-risque coopérative, il a tenté l'implantation d'une CIGALE<sup>13</sup> dans la région ardéchoise. Et ce n'est pas un hasard, si la première cigale parisienne avait des parts de capital dans Ardelaine.

Toute cette réflexion menée par le collectif autour de l'économie sociale et alternative lui permet aujourd'hui de faire appel à la NEF, plus pour des raisons philosophiques que par besoin réel. « Depuis 1991, nous préférons un prêt-relais à la NEF plutôt qu'une autorisation de découvert au Crédit agricole. C'est une manière pour nous d'anticiper le découvert. De plus, les taux sont plus intéressants à la NEF, puisque sur les deux cent mille francs empruntés chaque année nous payons entre 10 et 12 % d'intérêts contre 16 à 18 % pour un découvert au Crédit agricole. Néanmoins, c'est un choix éthique car depuis plusieurs années le marché de la laine s'est effondré et nous n'avons plus vraiment besoin de prêt-relais », explique Gérard Barras. Un système qui leur convient d'autant mieux qu'il n'y a jamais aucun problème pour trouver des cautionneurs au sein du groupe.

Si Ardelaine est un modèle de réussite économique, il n'en est malheureusement pas toujours ainsi dans le monde alternatif.

#### PHOTOGRAPHIE ÉCONOMIQUE D'ARDELAINÉ

*« Au cœur de l'Ardèche, de la tonte aux produits finis, une entreprise écologique et citoyenne ».*

- SCOP créée en 1982.
- 40 000 brebis tondues chez 400 éleveurs dont la plupart, sous l'impulsion d'Ardelaine, ont signé une charte les engageant à n'effectuer aucun traitement dangereux sur les toisons.
- 20 salariés qui ont entre 21 et 49 ans.
- 40 tonnes de laine.
- Appartenance à un Groupement d'intérêt économique regroupant trente deux boutiques paysannes de la région.
- Présente sur seize salons et foires.
- 27 000 personnes dans leur fichier de vente par correspondance.
- 20 000 visiteurs chaque année pour le musée de la laine d'Ardelaine.

13. CIGALE : Club d'investisseurs pour une gestion alternative et locale de l'épargne. Leur activité consiste à prendre des participations dans le capital social de petites sociétés nouvelles (financements de proximité - FPH).

## L'exclusion est incontournable !

«*Nous ne sommes pas l'organisme bancaire des exclus*», s'acharnent encore à répéter contre vents et marées Jean-Pierre Bideau et Henri Nouyrit. Mais l'exclusion, de plus en plus présente dans notre société, « se vend bien ». La presse n'hésite pas à titrer « prêter d'abord aux exclus<sup>14</sup> », en parlant de la NEF ou à insérer celle-ci dans un article sur les droits des chômeurs<sup>15</sup>. Et même lorsque l'article est plus généraliste, l'accent est toujours porté sur « la réinsertion et la lutte contre les exclusions ». Du côté des subventions accordées à l'association la NEF, il y a fort à parier que l'argument est aussi de taille.

Le risque est là. Rappelons qu'en 1995, les prêts aux entreprises à vocation sociale, dont le but premier est la réinsertion, absorbent à eux seuls près de 50 % des crédits de la NEF. Si ces chiffres poursuivaient leur ascension, la NEF serait vite perçue comme un organisme plus humanitaire que financier. « Nous percevons bien ce danger et notre objectif est, bien au contraire, d'introduire dans l'économie marchande elle-même d'autres rapports à l'argent et d'autres relations entre les acteurs de l'économie » précisent les responsables de la NEF. Mais, le rôle de « poil à gratter » pour le système bancaire classique pourra-t-il continuer à caractériser la démarche de la NEF ?

---

14. Sud-Ouest, 9/12/94.

15. Télé Loisir.



# Troisième partie

## LES RESSOURCES ET LES PRODUITS

*« L'argent est au cœur de toutes les questions sociales. Comme le sang dans l'organisme, il doit irriguer toutes les cellules actives sous peine de nécrose et de gangrène. Or, à présent, l'argent est plus souvent mu dans l'organisme social par les intérêts égoïstes que par des volontés généreuses. La santé du monde en souffre. Il faut inventer une écologie de l'argent. C'est une urgence absolue.*

*Si l'on décide de poursuivre ce but, il devient essentiel d'imaginer des banques où l'emploi de l'argent serait connu des déposants, où ils auraient la parole pour dire dans quel esprit ils veulent que leur argent soit prêté et dire aussi qui ils veulent aider en demandant quel taux d'intérêt ».*

(Extrait d'une lettre de Jean-Pierre Bideau)



# 1. Le capital

Rappelons que la forme coopérative de la Société financière de la NEF instaure un principe d'égalité entre tous les sociétaires indépendamment du montant souscrit. Chacun est donc invité à l'assemblée générale annuelle pour prendre part aux décisions. La valeur nominale de chaque part sociale est de deux cents francs.

En décembre 1995, mille quatre cents sociétaires avaient souscrit la somme de quatorze millions de francs, en part de capital non rémunérées.

Ce nombre important de détenteurs de capital s'explique en partie par le fait que la NEF est une coopérative. Cela implique que les emprunteurs sont dans l'obligation de souscrire au capital. Quant aux épargnants titulaires d'un livret, la NEF leur demande aussi de souscrire au minimum une part sociale. Les autres sociétaires sont souvent liés au noyau fondateur. Ils possèdent des parts de capital dans le but de soutenir activement la NEF.

## Deux appels publics à l'épargne (texte d'Henri Nouyrit)

En 1988, pour atteindre les 7,5 millions de francs de capital indispensables pour qu'elle obtienne l'agrément de la Commission bancaire, la Société financière a dû solliciter un « visa » de la COB pour pouvoir lancer un appel dans un large cercle de personnes et d'institutions. L'obtention de ce premier « visa » a été facilitée par le parrainage de la Caisse centrale de crédit coopératif. A la fin de 1988, près de 8 millions de francs étaient réunis. Le sociétariat de la Société financière comptait dès lors environ 800 coopérateurs, dont une trentaine de personnes morales (associations, entreprises, institutions financières). Beaucoup de ces premiers souscripteurs au capital de la Société financière avaient des liens avec l'un ou l'autre des domaines d'activités que la NEF avait initialement la vocation de financer (agriculture, pédagogie, thérapie des handicapés, santé, arts, PME).

Si l'on met à part quelques souscriptions unitairement importantes, qui totalisent un peu plus de 2 millions, on trouve que la moyenne arithmétique des autres est de l'ordre de 7 500 francs.

18 % du capital sont venus d'institutions ou de personnes résidant en Allemagne, en Angleterre, en Hollande et en Suisse.

L'agrément de la Commission bancaire comportait la recommandation de ne pas rémunérer le capital pendant les deux ou trois premières années de l'activité. Sage précaution, fidèlement suivie jusqu'à présent, ne serait-ce que parce que la Société financière n'a encore jamais dégagé d'excédent répartissable selon la règle coopérative de « l'intérêt aux parts ». La question se posera certainement à l'avenir, mais les responsables de la NEF ne veulent pas l'aborder d'une manière théorique. Si la Société financière, à l'avenir, dégage assez d'excédents pour constituer les réserves indispensables à son développement, on pourra alors juger s'il convient de faire bénéficier directement les sociétaires des résultats sous forme d'intérêt aux parts sociales. Ce sera d'ailleurs à l'Assemblée générale d'en juger.

Pour l'immédiat, et pour répondre à l'obligation réglementaire de porter son capital à au moins 15 millions de francs avant le 31.12.97, la Société financière a demandé et obtenu (après un an de procédure et d'examen) le visa de la COB pour lancer un deuxième appel public à l'épargne. La COB a précisé dans son visa que : « cette augmentation de capital a notamment pour but :

- de répondre aux exigences de la réglementation qui dispose que les fonds propres minimum d'une société financière soient portés à 15 millions de francs avant le 1er janvier 1998 ;
- d'atteindre le seuil critique de rentabilité. En effet, les pertes des trois derniers exercices ont été atténuées par des subventions octroyées jusqu'à présent par l'Association La NEF<sup>16</sup> ».

Pour réaliser l'augmentation de son capital dans le délai d'une année fixé par la COB (le visa a été donné le 1<sup>er</sup> août 1995 pour une année), la NEF va d'abord mobiliser le cercle d'environ 5 000 personnes qu'elle touche par son bulletin « Vif Argent » (il s'agit notamment des sociétaires, des titulaires de comptes d'épargne, des emprunteurs et des nombreuses personnes ayant cautionné des prêts), elle compte aussi toucher un public élargi grâce à une campagne d'information dans la presse. Enfin, les responsables de la NEF comptent aussi beaucoup sur l'apport d'institutions qui souhaitent conforter la NEF pour son action sociale en particulier : ceci va de comités d'entreprises à des institutions à but humanitaires telles que, par exemple, la Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès de l'Homme, la Fondation Raoul Follereau, l'Union centrale des communautés d'Emmaüs, la Société d'investissement de la Fondation France Active.

Sur les 14 millions de capital souscrits à fin 1995, trois millions proviennent d'un « portage » (c'est-à-dire d'une souscription limitée à une année) réalisé par la Caisse centrale de crédit coopératif. Des souscriptions nouvelles pour un montant au moins égal devraient venir relayer le Crédit coopératif dans le courant de 1996. Ceci témoigne en tout cas de la

---

16. Voir le point 4 : l'association NEF, p. 73.



confiance du Crédit coopératif dans la capacité de la NEF à mobiliser des moyens nouveaux.

## 2. Le compte de dépôt à terme

Au 31 décembre 1995, la NEF recense quatre cent cinquante-deux comptes à terme détenus par trois cent quarante-cinq personnes. Les comptes représentent un encours de quatorze millions de francs. Le montant minimum de ces comptes a été fixé à deux mille francs. De plus, les épargnants se trouvent dans l'obligation légale de laisser leur argent sur le compte pour une durée minimum de deux ans. Lors de l'ouverture du compte, l'épargnant choisit son taux de rémunération ainsi que l'affectation souhaitée pour son argent. Il peut opter pour cinq rubriques différentes : agriculture biodynamique et biologique, éducation et formation, commerce-artisanat-industrie, santé-aide aux handicapés, arts et recherches, ou bien laisser libre choix à la NEF.

Nous ne possédons pas de statistiques sur le choix des épargnants. Par contre le taux moyen de rémunération demandé par ces derniers s'élève à 3,60 % environ. Signalons aussi cent vingt-cinq dépôts pour lesquels les épargnants n'ont réclamé aucune rémunération. En effet, depuis qu'il existe un livret, les personnes qui ouvrent des comptes à terme le font souvent dans une optique de solidarité.

La NEF explique clairement dans le bulletin d'ouverture d'un compte que le taux d'intérêt demandé par l'épargnant influence celui demandé aux emprunteurs.

« Je veux que mon argent serve à un but noble  
et pas aux marchands de canons »

La motivation principale pour ouvrir un compte à la NEF repose sur l'importance pour les épargnants de mettre leur argent à disposition de personnes avec laquelle ils partagent une même éthique. On y trouve des personnes, morales ou physiques, sensibles aux problèmes d'environnement, soucieuses de soutenir l'agriculture biologique, réceptives aux pédagogies alternatives et surtout attentionnées vis-à-vis d'autrui.

« Comment pouvons-nous supporter que l'argent des communautés, fruit du travail des compagnons et aussi du partage entre eux, soit utilisé par des banques sans aucune exigence éthique et donc parfois en contradiction avec les valeurs vécues dans ces communautés ? » Voici un extrait d'un article paru dans « Emmaüs Fraternité », en septembre 1994, pour présenter la NEF. Des propos révélateurs du malaise des associations ou des individus, en rupture avec le système capitaliste, et qui se trouvent dans la position de faire appel à une banque institutionnelle pour leur épargne.

C'est ce même malaise qui a poussé Véronique à ouvrir un compte bloqué il y a cinq ans à la NEF. Elle avait entendu parler de la NEF et de ses produits par une amie qui avait scolarisé son fils dans une école Steiner. Elle a trente-six ans et travaillait à l'époque de l'ouverture de ce compte dans l'import-export. Quant à son mari, il est artisan et tous deux habitent Paris.

Elle a choisi d'ouvrir un compte à terme de deux mille francs car « on pouvait choisir les secteurs d'activité. Pour moi c'est important de savoir que mon argent ne sert pas aux marchands de canons... Mon centre d'intérêt, et je pourrais même dire mon dada, c'est l'environnement. Alors je suis heureuse de pouvoir aider ce secteur ». Véronique n'est pas prête pour autant à y perdre de l'argent. Son geste ne s'apparente pas à un don mais à une mise à disposition de son épargne : « j'ai demandé 4 % d'intérêt car je ne voulais pas gagner de l'argent mais je ne voulais pas en perdre non plus ».

Véronique est représentative d'une large frange de la population. Ce sont des personnes qui disposent d'un peu d'économies dont ils auront besoin à plus ou moins brève échéance. Ils ont des idéaux et sont tout prêts à ouvrir des comptes dans un organisme tel que la NEF si ils y perçoivent des intérêts sensiblement équivalents à ceux d'une caisse d'épargne ou de la Poste. Nombreux sont ceux qui n'ouvriront pas de comptes si les taux d'intérêts baissent ou s'ils sont soumis à une pression continue pour réviser à la baisse leurs taux d'intérêts. Mieux vaut de nombreux épargnants à 4,5 % que quelques-uns à 0 %.

Un deuxième facteur encourageant l'ouverture d'un compte est la souplesse dans la disponibilité de l'argent. C'est pour répondre à ce besoin que le compte sur livret NEF-Crédit coopératif est né.

# 3. Le partenariat avec la Banque française du crédit coopératif

Depuis 1988, la Société financière de la NEF est affiliée à la Caisse centrale de crédit coopératif. C'est à cette dernière que la commission bancaire a délégué le contrôle de la société.

Les liens sont d'autant plus étroits que la Banque française de crédit coopératif retrouve dans la NEF la philosophie de ses débuts et son engagement pour certains idéaux.

Rappelons quelques faits historiques de la banque coopérative qui a fêté son centenaire en 1993. Le dix-neuvième siècle voit l'émergence de modèles communautaires et associatifs pour lutter contre l'injustice sociale de plus en plus flagrante. A la fin du siècle, les coopératives se multiplient rapidement. Le nombre de coopératives ouvrières de production à Paris passe par exemple, de trente en 1881 à quatre vingt quatre en 1895. Elles se développent mais se heurtent toutes au problème financier : fonds de roulement insuffisants et absence de fonds propres pour couvrir les investissements. Plusieurs organismes financiers tentent de répondre à leurs besoins mais tous disparaissent à l'exception de la Banque coopérative des associations ouvrières de production de France. Elle-même, constituée sous forme coopérative à capital variable, connaîtra de nombreux épisodes périlleux. *« L'équilibre difficile à tenir entre générosité et réalisme est à la source des futures crises de la Banque, celle de 1911, qui débouche sur une recapitalisation par l'État, et celle des années soixante, qui se résout par le rapprochement avec la Caisse centrale de crédit coopératif. »* Cette dernière avait été constituée en 1938 pour soutenir les mouvements coopératifs non-agricoles. Elle gère le fonds de dotation de l'État qui permet de prêter à moyen et long terme de l'argent à ces coopératives. En 1969, la Banque française de crédit coopératif rejoint le réseau des mouvements coopératifs non-agricoles et de leurs organismes financiers centraux fédéré par la Caisse centrale.

## Rencontre avec Jean-Claude Detilleux, président du Crédit coopératif, et Jean Frebourg, de la direction du développement

*SP : Jean Frebourg, quels sont les points communs entre le Crédit coopératif et la NEF ?*

*Jean Frebourg :* « Je crois que nos secteurs d'activité sont voisins. Le Crédit coopératif est la banque de l'économie sociale. Elle intervient dans les associations, les mutuelles, les comités d'entreprise, les sociétés HLM, et dans le secteur marchand du côté des coopératives comme les chaînes Leclerc ou les magasins U ou encore les papeteries Plein Ciel qui sont organisées sous cette forme. Il y a aussi les coopératives ouvrières de production, les SCOP, et les coopératives de consommation ou d'usagers qui peuvent être statutairement clients du Crédit coopératif. Par contre une entreprise classique n'a aucune raison d'être cliente chez nous.

Nous sommes à peu près dans les mêmes secteurs de clientèle que la NEF, exception faite du domaine de l'agriculture dans lequel nous n'intervenons pas.

Nous finançons aussi des ateliers et des entreprises d'insertion de chômeurs. Comme nous n'avons pas la capacité de faire l'accompagnement, nous faisons intervenir des fonds de garantie ou des cofinancements pour nous garantir en cas de problèmes.

*SP : La politique du partenariat, c'est quelque chose d'important pour le Crédit coopératif ?*

*Jean-Claude Detilleux :* « Très, c'est notre façon de fonctionner. On a créé le livret NEF quand les responsables nous ont expliqué qu'ils avaient des personnes prêtes à engager de l'argent sur un temps réduit et de manière plus souple que sur un livret bloqué pendant deux ans. Alors on a imaginé ce mécanisme un peu particulier. On fera les choses encore mieux dans un proche avenir.

Nous sommes une banque coopérative, c'est-à-dire que nous avons un statut et un système de fonctionnement particulier. Nous essayons de n'être pas seulement une banque coopérative dans nos statuts mais aussi dans notre manière de fonctionner au quotidien. Nous avons, dans tous nos secteurs, des partenariats. A la NEF, c'est pour la collecte de fonds, dans d'autres secteurs c'est pour la garantie des crédits. On est très souple, on s'adapte aux partenaires, aux terrains et aux secteurs.

Depuis quelques années, avec la complexification de la vie financière, l'évolution des risques fait que nous pratiquons le partenariat de manière beaucoup plus systématique.

*SP : Pour vous la notion d'épargne de proximité, qu'est-ce que cela représente ?*

*Jean-Claude Detilleux :* «L'épargne de proximité est une très bonne idée à laquelle nous sommes tout à fait ouverts. Par exemple, nous constatons que les associations partenaires de nos deux fonds de partage, qui sont «faim et développement» et «épargne solidaire» incitent de plus en plus leurs adhérents à pratiquer une épargne de proximité. C'est un système qui se développe ou se redéveloppe parce que les besoins sont croissants.

Nous avons créé «faim et développement», axé sur l'aide au tiers-monde, il y a onze ans, et un peu plus tard, en 1987, «épargne solidaire», orienté vers des préoccupations hexagonales. Ce dernier a eu beaucoup de mal à démarrer. Aujourd'hui, on sent son décollage car l'exclusion touche aussi malheureusement notre pays. C'est ainsi que les associations partenaires motivent l'épargne de proximité en utilisant notre outil. Il est bien évident qu'une banque seule ne peut pas provoquer ce genre d'épargne, il faut des associations actives qui servent de courroies de transmission. Mais ne rêvons pas, par rapport aux SICAV monétaires, les fonds de partage sont encore confidentiels. Néanmoins il y a une catégorie de la population qui est de plus en plus sensible à ces placements utiles.

*SP : Entre ces fonds de partage et le livret NEF-BFCC qui sont tous deux des placements utiles, quelles différences ?*

*Jean Frebourg :* «Les fonds de placement humanitaire entrent dans le cadre des OPCVM (c'est un genre de SICAV monétaire). C'est nous qui avons inventé ce système. Le souscripteur décide qu'une part du rendement du placement de son argent sur les marchés financiers sera versé à un organisme humanitaire par l'intermédiaire du Crédit coopératif. C'est un don.

Dans le livret NEF, l'épargnant verse de l'argent à la BFCC. Cet argent apparaît dans les actifs de la banque, contrairement à précédemment, isolé des autres par un code. Nous connaissons donc en permanence le montant collecté. En fonction de ce montant nous ouvrons une ligne de crédit équivalente à la Société financière de la NEF. Ce système permet à la Société financière de la NEF d'octroyer des prêts en fonction de sa ligne de crédit. N'oublions pas non plus que c'est un livret rémunéré à 4,5 %.

*Jean-Claude Detilleux :* «L'épargnant manifeste son intention de voir son argent servir à des prêts dans le cadre de la NEF, mais son engagement est plus d'ordre spirituel que financier puisque nous garantissons en tant que banque la rémunération de son livret au taux normal quels que soient les risques du prêt.

*SP : Comment envisagez-vous votre collaboration future avec la NEF ?*

*Jean-Claude Detilleux :* » La BFCC souhaite offrir pour le compte de la NEF, des produits d'épargne encore plus séduisants. D'un autre côté nous aimerions arriver à l'émergence de ce qu'on appelle une banque solidaire. Cela existe à l'étranger. En France, elles sont à l'état embryonnaire et artisanal. Si la NEF arrive à passer d'un établissement de crédit à une banque à part entière, nous pourrions envisager une collaboration telle qu'elle puisse recevoir ses dépôts au sein de nos agences. Une pratique qui a déjà fait ses preuves. Par exemple, la banque des fonctionnaires agit de cette manière au sein de la Banque populaire. Pour être une banque on n'est pas obligé d'avoir ses propres guichets. On a des solutions techniques pour répondre à peu près à tous les cas de figure.

*SP : C'est cette possibilité qui vous a intéressés dans le partenariat que vous menez avec la NEF depuis sept ans maintenant ?*

*Jean-Claude Detilleux :* « Nous nous sommes intéressés à leur projet. Nous avons l'intuition que nous pouvions marier leur projet et la technique bancaire. Il y a des choses que la NEF sait faire, comme l'accompagnement des porteurs de projets, et que nous ne pouvons pas faire. Il y a aussi des choses que nous pouvons faire et qu'ils ne savent pas. C'est un mariage de compétences et de vocations. Depuis sept ans nous avons prouvé que le système pouvait marcher.

*SP : Le fait que cette banque soit liée au mouvement anthroposophique a-t-il été un problème ?*

*Jean-Claude Detilleux :* « Il faut bien voir que si ce mouvement philosophique n'est pas très important en France, il est très étendu à l'étranger. La Société financière de la NEF est une idée neuve et originale en France mais qui a des références dans des pays proches de nous. Ce ne sont pas les papous de Nouvelle-Guinée !

*Jean Frebourg :* « Le livret a été lancé en février 94. On en est à quatorze millions de francs sur plus de quatre cents livrets ouverts (au 15 avril 1995). Je pense que c'est quand même un résultat tout à fait remarquable. La motivation des épargnants est déclenchée par l'association et non par les guichets de nos banques. C'est pourquoi on accompagne la NEF dans sa communication. Par exemple, ce soir il y a une réunion à Bordeaux à l'initiative de la NEF et du Crédit coopératif. Sera présent le directeur de notre agence de Bordeaux pour exposer ce qu'est le livret NEF. L'invitation a été lancée dans le cercle de la NEF. »

## Le compte sur livret NEF/BFCC

A l'origine de la Société financière, le compte de dépôt à terme était le seul produit proposé aux épargnants. Depuis le 7 février 1994, le livret « NEF-Crédit coopératif » a fait son apparition et fait subir une forte concurrence au compte de dépôt à terme. Le livret NEF-BFCC a permis à des personnes morales et physiques qui ne pouvaient se permettre de bloquer leur épargne sur deux ans de choisir néanmoins un placement éthique.

Le livret fonctionne comme un livret B classique en permettant aux épargnants de retirer leurs fonds à tout moment. Une possibilité longtemps réclamée par les épargnants qui, pour la plupart, possèdent peu d'économies et ne peuvent se permettre de les immobiliser. De plus, les personnes désireuses d'ouvrir un livret profitent de l'infrastructure de la BFCC : les guichets des quarante-six agences du Crédit coopératif. Le livret NEF-Crédit coopératif ne peut pas être ouvert par des sociétés ou autres organismes à but lucratif.

Si cette épargne est plus souple pour les individus, elle est beaucoup moins intéressante pour la NEF. Les comptes sont ouverts à la Banque française du crédit coopératif et gérés par elle. Cette forme d'épargne coûte donc à la NEF au minimum 6 % de rémunération, qui correspondent aux 1,5 % gardés comme marge par la BFCC et aux 4,5 % de rémunération des dépôts. Néanmoins l'épargne collectée ainsi permet à la Société financière de la NEF de se voir accorder par le Crédit coopératif, une ligne de crédit correspondant environ à 75 % de l'encours moyen des livrets. Cet argent ne peut servir qu'à des crédits courts, étant donné les fluctuations dans les retraits et les dépôts. Cette épargne est rémunérée à 4,5 % non défiscalisée.

Au 31 décembre 1995, plus de quatre cent soixante livrets ont été ouverts et près de dix-huit millions de francs ont été collectés ainsi.

Jean-Dominique est maquettiste à Paris et connaît ponctuellement des périodes de chômage. C'est pourquoi il a pris l'habitude de placer son argent pour faire face à ces périodes difficiles. Une partie de ses économies est placée en SICAV, une autre en bons dans une mutuelle en prévision de ses vieux jours, et enfin une partie à la NEF. Jean-Dominique a découvert la NEF grâce à son mode alimentaire : il est végétarien et tente dans la mesure du possible de s'alimenter avec des produits biologiques. C'est ainsi que lors d'un salon sur l'alimentation biologique, il a eu connaissance de l'existence de la Société financière de la NEF. Il a ouvert



rapidement un livret NEF/BFCC de façon à ce que son argent reste disponible en cas de problèmes.

Pour la Fédération d'action régionale pour l'environnement (FARE SUD), la disponibilité de l'argent était aussi un critère de choix très important. La trésorière de la Fédération explique : *« En 1994, nous avons eu un reliquat de subventions que nous voulions placer dans quelque chose qui serve aux autres. L'un des co-présidents de la Fédération nous a parlé de l'existence des livrets NEF/BFCC. Pour nous, c'était la solution idéale car nous étions déjà client de la BFCC et nous pouvions transférer l'argent de notre compte BFCC sur le livret et vice versa par simple fax, n'importe quand »*. C'est ainsi que FARE SUD n'a pas hésité à placer cent trente mille francs sur son livret.

Pour d'autres, le système ne semble pas aussi simple. Henriette de l'école de Verrières-le-Buisson garde son livret Caisse d'épargne car *« mon argent bouge beaucoup et je n'habite pas à côté d'une agence BFCC. C'est d'ailleurs pour la même raison que l'école n'a pas de livret. C'est trop lourd à gérer. Si il y avait un serveur minitel par exemple ça changerait beaucoup de choses. »*

Mais ce que tous attendent pour devenir des utilisateurs quotidiens de la NEF ce sont des comptes courants avec carnets de chèques et des SICAV. A l'école de Verrières-le-Buisson, on rêve du jour où la trésorerie des écoles pourra transiter par la banque NEF. Quant à Jean-Dominique, qui a quarante-deux ans, il aimerait faire fructifier son argent dans des SICAV-NEF : *« pour moi il faut des placements d'argent à 7 % et des placements philanthropiques. D'ailleurs aujourd'hui, je donne les intérêts de mon livret, cela me fait plaisir et puis ainsi cela n'est pas comptabilisé dans mes impôts »*.

Mais la plupart ne sont pas de vrais épargnants comme Jean-Dominique. Ils sont attirés par la NEF car ils peuvent choisir la destination de leur argent. S'ils n'agissent pas dans une logique commerciale, ils ne veulent pas non plus perdre d'argent. Ils le placent dans des livrets NEF/BFCC plutôt que de le laisser dormir ou de le mettre à disposition *« des marchands de canons »*.

La NEF doit se positionner en tant qu'organisme financier à vocation éthique et jouer le jeu de la concurrence avec les autres organismes financiers proposant des livrets. Son atout est la transparence de la destination de l'argent vers des projets éthiques. Mais, si elle veut élargir son cercle de clientèle, il est nécessaire qu'elle soit au service de celle-ci. Faciliter l'accès aux produits en créant un serveur minitel et être prudent dans l'incitation répétée à donner ses intérêts (ou sur les livrets bloqués à les

---

17. « Vif argent » est un bulletin de liaison des sociétaires et amis de la NEF. Il paraît deux à trois fois par an. Des informations complémentaires sont adressées aux sociétaires par l'intermédiaire du courrier de « Vif argent ».

diminuer). Une façon de faire qui peut à la longue culpabiliser et démotiver une population qui est toute prête à les suivre tant que cela ne lui coûte pas d'argent !

# 4. L'association NEF

L'association NEF reçoit des cotisations, des dons et des subventions publics ou privés indispensables pour supporter en partie les frais d'étude et d'accompagnement des projets, en particulier les projets de lutte contre l'exclusion par la création d'entreprises.

Rappelons que l'association « Nouvelle économie fraternelle » a été créée en 1979 par des institutions et des personnes liées aux idées de Rudolf Steiner, et qui ont décidé de se regrouper pour répondre à leurs besoins financiers et pour expérimenter d'autres formes d'échanges économiques. Ceci explique que jusqu'en 1989, tous les adhérents de l'association NEF ont un lien avec la mouvance anthroposophique. En 1989, la Société financière de la NEF démarre et l'association entre en sommeil pendant un an. A partir de 1990, l'association retrouve un rôle important, complémentaire de celui de la Société financière. Il s'avère en effet que celle-ci ne peut supporter seule le coût de l'étude des dossiers de demandes de prêts et l'accompagnement des porteurs de projets. Cette partie du travail ne peut être financée que par des dons que seule l'association est habilitée à recueillir. C'est ainsi qu'une grande campagne de sensibilisation va être menée par la NEF. Des conférences et des articles dans le bulletin « Vif argent »<sup>17</sup> incitent des personnes à adhérer à l'association et à faire des dons à son fonds de solidarité. Certains même revendent leurs parts de capital pour alimenter le fonds de solidarité. 30 % des membres de l'association émanent de cette période. A partir de 1992, une population éloignée des idées de Rudolf Steiner va rejoindre l'association. La plupart sont des emprunteurs de la Société financière. Certains y adhèrent par simple reconnaissance et d'autres pour le travail de réflexion sur l'économie que l'association propose et encourage.

Aujourd'hui l'association compte quatre cent cinq membres dont cent cinq institutionnels et trois cents personnes physiques. La cotisation coûte deux cent cinquante francs par an pour les personnes physiques et cinq cents à mille francs pour les associations et entreprises. Cette année, le total des cotisations a représenté un peu plus de cent mille francs. Cet argent permet de publier le bulletin « Vif argent » qui rend compte de

l'activité de la NEF. Il est aussi et surtout utilisé dans le cadre de l'accompagnement des porteurs de projets.

La deuxième source de revenus de l'association provient des dons à son fonds de solidarité. Ces dons proviennent en partie des adhérents de l'association. 14 % des personnes physiques ont effectué, en 1994, un don se situant le plus souvent dans une moyenne de deux cent cinquante francs, et 6 % des institutions ont également contribué par des chèques allant de cinq cents à dix mille francs. Chaque année quelques dons exceptionnels viennent aussi renflouer les caisses. Ces dons d'adhérents ont fait entrer trois cent dix-huit mille francs dans l'association, auxquels viennent s'ajouter plusieurs subventions de la Fondation de France, de la Fondation d'entreprise de la MACIF et de la Délégation générale à l'innovation et à l'économie sociale. Un total de six cent mille francs qui permet à l'association d'affecter une subvention à la Société financière pour supporter le coût des actions d'assistance, d'accompagnement et d'étude des dossiers.

Ce budget constitué d'argent de don est essentiel pour que la Société financière puisse fonctionner sous une forme classique sans devenir elle-même un organisme caritatif.

L'objectif n'est évidemment pas de maintenir un tel niveau de transfert vers la Société financière. L'augmentation de capital de cette dernière, et surtout l'augmentation de l'encours de prêts, qui devrait passer de 28 millions fin 1995 à près de 40 fin 1996, devraient assurer l'équilibre de l'entreprise et lui permettre de prendre directement en charge une plus grande part du coût de l'accompagnement des projets socialement fragiles. L'aide de l'Association pourra alors être fortement réduite.

---

18. La convention de partenariat entre le CE de BULL MASSY et la NEF se trouve en annexe.

# Conclusion

## VERS UNE BANQUE « SOLIDAIRE »

### S'ouvrir sans perdre son âme

La NEF prend aujourd'hui son essor dans un contexte social bien particulier : celui de l'exclusion. Il existe en France une population importante exclue du marché du travail, des banques et des réseaux sociaux. De plus en plus la société prend conscience de ce problème. La preuve en est que la dernière campagne présidentielle a tourné autour de ce thème. Rien d'étonnant alors à ce que la NEF, qui grandit dans ce contexte sociologique, apparaisse comme un outil de lutte contre l'exclusion. Elle attire par là même des personnes et des organismes mobilisés contre ce phénomène de société. Ces derniers deviennent des intermédiaires qui adressent de manière régulière des personnes désireuses d'emprunter à la NEF.

Toute la question est de savoir comment la NEF va pouvoir s'adapter à cette population sans se spécialiser au point de ne plus pouvoir accueillir une population bien insérée socialement ? A son origine, la NEF souhaitait tenter une expérience sur de nouvelles formes d'échanges économiques. Pourra-t-elle poursuivre son objectif sans se trouver totalement submergée par les multiples spécificités de l'exclusion sociale ?

Le problème se pose aujourd'hui de manière aiguë car la NEF vient de lancer un appel public à l'épargne pour atteindre les quinze millions de francs de capital exigé avant fin 97 par la nouvelle législation sur les sociétés financières. De plus, l'argent du capital étant la ressource la moins chère et la plus stable, cette augmentation est aussi nécessaire pour faire face à la multiplication des demandes de prêts.

Mais qui vont être ces nouveaux actionnaires et quelle influence vont-ils avoir sur l'évolution de la NEF ? La sortie du « microcosme anthroposophique et alternatif » était sûrement nécessaire mais le danger qui guette actuellement la NEF est le « ghetto de l'exclusion ». Car pour accroître son capital, la NEF doit se tourner vers des institutions et des entreprises sensibilisées aux problèmes du chômage. C'est ainsi que dans les négociations avec les éventuels partenaires, la lutte contre l'exclusion est au centre des débats. Récemment la barre des dix millions de capital a été franchie grâce à un accord de partenariat entre les comités d'établissements (CE) de la société Bull et la NEF. Celui-ci stipule que le CE de Bull « pour répondre à son attente générale de donner un sens au placement de son épargne dans un but d'utilité sociale, en faveur de la création et du développement des petites entreprises, notamment par des personnes au chômage ou en difficulté d'emploi, le CE ouvrira des comptes à terme d'au minimum deux années et souscrira auprès de la NEF des parts sociales de capital. »<sup>18</sup>, C'est ainsi que deux millions de francs ont été placés dans la Société financière de la NEF : 50 % en capital et 50 % en compte à terme. En échange de ce placement, tout salarié de Bull pourra parrainer auprès de la NEF un proche en difficulté. Celle-ci s'engage à étudier en priorité les dossiers qui lui seront transmis par le Comité d'établissement de Bull mais se réserve le droit de les refuser lorsque ceux-ci ne répondront pas à ses « critères éthiques, économiques et financiers ». Si en apparence la liberté des deux organismes semble respectée, il est impossible aujourd'hui de connaître les retombées de ce type de partenariat.

On peut par contre souligner les problèmes qui se poseront à la NEF si celle-ci se trouve accaparée par des dossiers de personnes en difficulté sociale.

L'accompagnement nécessaire à cette population nécessite de trouver des financements sous forme de subventions de plus en plus importants et d'accroître de manière significative le réseau des correspondants régionaux. De plus, le système de cautionnement original de la NEF ne correspond pas à ces personnes qui sont le plus souvent coupées des réseaux sociaux et parfois même familiaux (cf. exemple de Daniel p. 49).

C'est pourquoi il semble important que, parallèlement à son travail sur l'exclusion, la NEF démarque une autre population adaptée à sa forme de cautionnement, et conforme à son histoire et ses idéaux. Beaucoup d'institutions dans les secteurs de la pédagogie, de la culture et du médical répondent par exemple à ce critère.

Pensons aux difficultés que rencontrent les écoles, publiques comme privées, pour alimenter leurs caisses et surtout pour impliquer les parents dans la vie de l'école. Pensons aussi aux salles de spectacles qui se trou-

vent trop souvent en difficulté financière et qui parallèlement cherchent à fidéliser une clientèle. Quant aux établissements de santé, les associations d'usagers se multiplient pour améliorer le quotidien des malades. Dans tous ces domaines, les communautés de donateurs-emprunteurs permettraient de consolider et de créer des liens sociaux tout en finançant des actions d'utilité sociale.

La NEF doit trouver un développement équilibré, autant fondé sur la culture du groupe que répondant aux nouvelles exigences sociales.





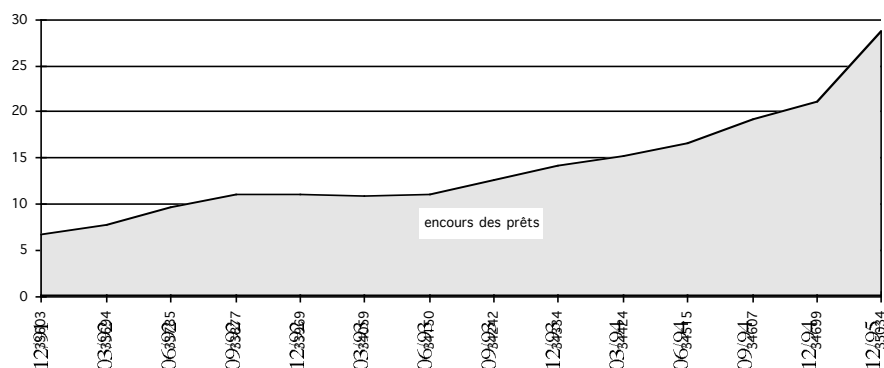
# ANNEXES

Capital social : détenu par 1 365 sociétaires .....	14 152
Comptes de dépôts à terme : 452 comptes détenus par 345 personnes .....	14 670
Comptes sur livret NEF-Crédit Coopératif :	
463 comptes ouverts auprès du Crédit Coopératif * .....	9 000

Prêts décidés par le Conseil d'administration et notifiés aux clients	Agriculture biologique et biodynamique	Pédagogie, art et culture	Entreprises à vocation sociale ou but de réinsertion	Santé thérapie	Écologie environnement	Divers	Totaux
nombre de prêts	5	10	63	8	25	6	117
montant prêté	815 000	1 920 000	11 276 000	2 950 000	5 270 000	1 111 000	23 342 000
moyenne des montants prêtés	163 000	192 000	178 984	368 750	210 800	185 167	199 504
% du nombre de prêts	4,27 %	8,55 %	53,85 %	6,84 %	21,37 %	5,13 %	100,00 %
% du montant total prêté	3,49 %	8,23 %	48,31 %	12,64 %	22,58 %	4,76 %	100,00 %

<b>ACTIF</b>		<b>PASSIF</b>	
Encours des prêts	28 731	Fonds propres nets	13 661
Immobilisations	1 709	Dépôts à terme	14 670
Autres actifs	8 444	Comptes courants	619
Liquidités	2	Refinancement	9 019
		Autres passifs	917
Total du bilan	38 886	Total du bilan	38 886

# 1. la nef en chiffres



Les ressources collectées par la NEF

## *Principales ressources utilisées par la société financière en milliers de francs (décembre 95)*

\* Les comptes sur livret sont gérés par le Crédit Coopératif et utilisés par la NEF dans la limite de ses besoins : ainsi, au mois de décembre 95, les sommes déposées sur les livrets s'élevaient à 18 000 KF et le montant utilisé par la NEF à 9 000 KF.

## Les prêts accordés par la NEF

Depuis le début de l'activité de la Société financière de la NEF, en 1989, 440 prêts ont été accordés pour un montant d'environ 60 millions de francs.

L'encours des crédits a progressé de 33 % entre 1994 et 1995 (21 millions au 31/12/94 pour 28 millions fin 1995).

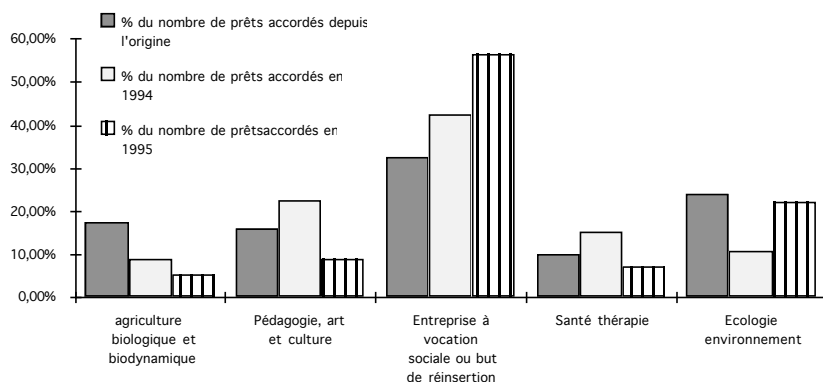
20 % des prêts en cours sont liés à la consolidation de jeunes entreprises et plus de 40 % correspondent à la création d'entreprises nouvelles.

## *Répartition des crédits accordés en 1995 selon le secteur d'activité (décembre 95)*

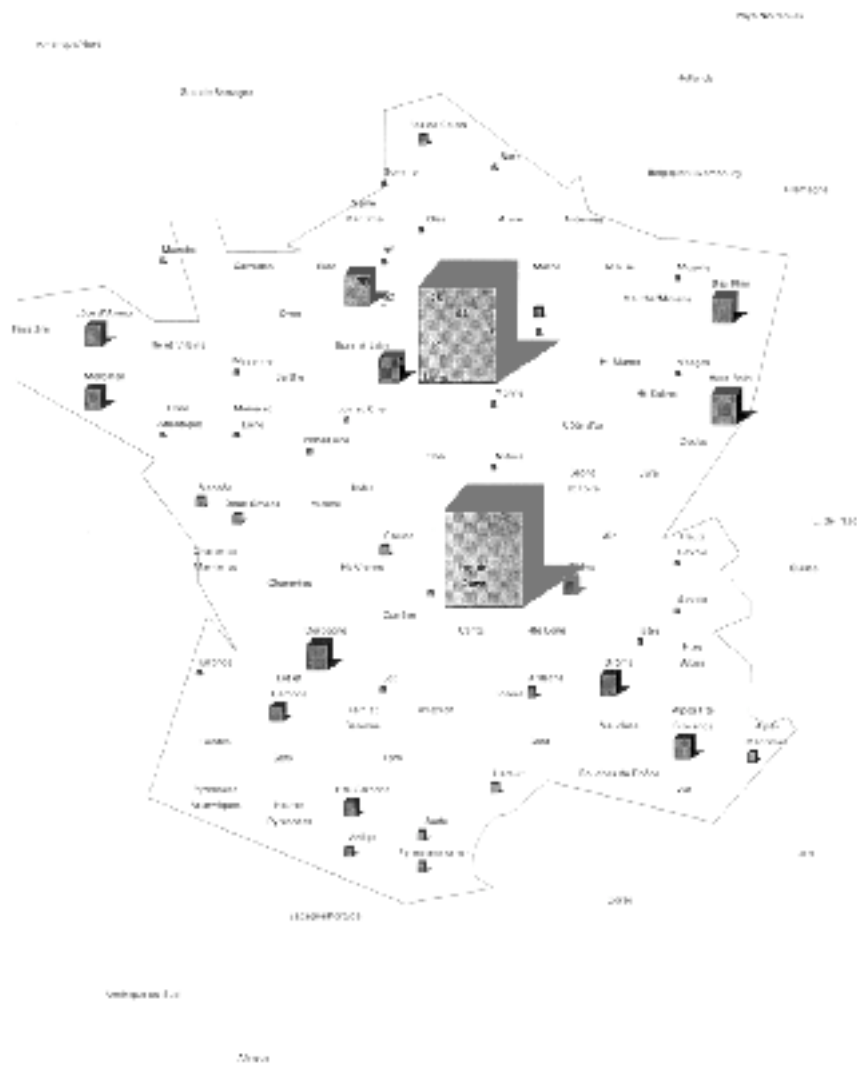
Compte tenu des prêts réalisés les années précédentes et des remboursements effectués, l'encours à fin novembre 95 s'élève à 28 730 KF et concerne 222 prêts.

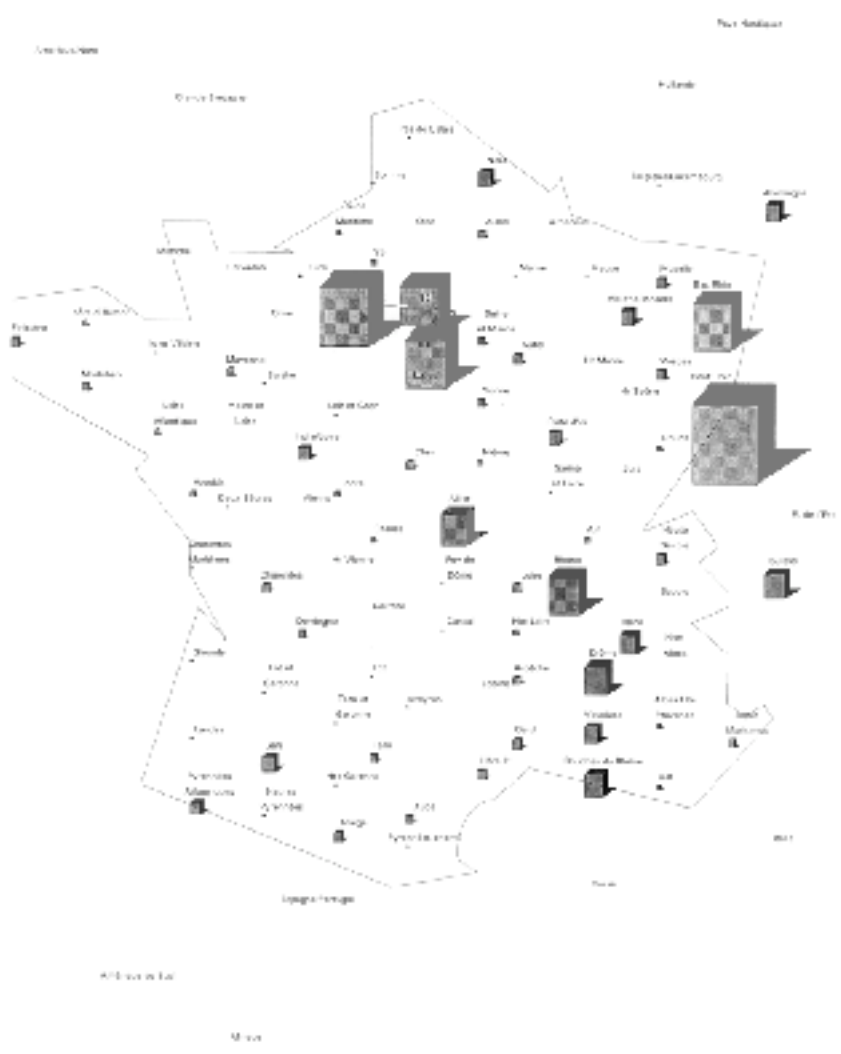
# Les grands équilibres financiers

**Bilan simplifié au 31/12/95 en milliers de francs**  
(estimation avant arrêté définitif des comptes)



# Évolution de l'encours des prêts accordés entre 1991 et 1995 (en millions de francs)

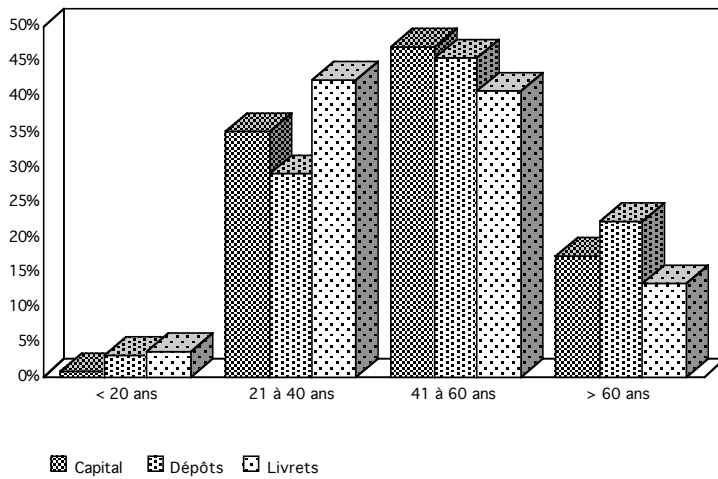








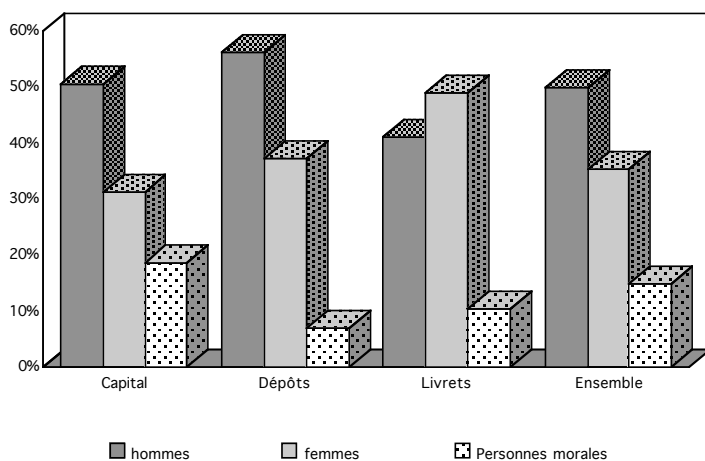
*L'encours des prêts* est la somme du « principal » restant à rembourser sur l'ensemble des prêts à une date donnée. Le graphique montre la différence entre deux mouvements financiers en sens inverse qui sont le déblocage des nouveaux prêts et le remboursement des anciens.



Pendant 3 trimestres (de septembre 92 à juin 93), les nouveaux débloqués ont compensé les remboursements. Par la suite, le déblocage de nouveaux prêts excède largement le remboursement des anciens. L'encours a ainsi doublé entre fin 1993 et fin 1995. Ceci n'a été possible que grâce au développement parallèle des ressources de la NEF (se reporter pour cela au graphique traitant de l'épargne).

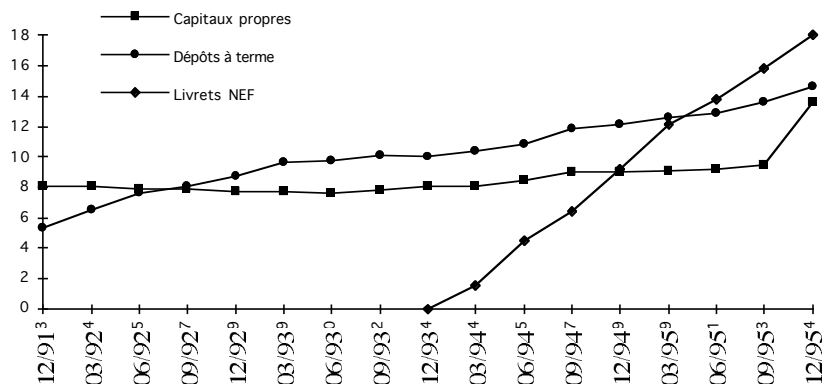
## Commentaire sur les remboursements

Dans la phase de forte croissance actuelle, la mise en place de nouveaux prêts excède évidemment en volume les remboursements. Ceux-ci se réalisent d'une façon satisfaisante avec un taux de « sinistre » particuliè-



rement faible. Un « sinistre » ne signifie pas que la NEF a perdu de l'argent, mais que les cautions et garanties ont été appelées. Ceci a été le cas pour une dizaine de prêts (sur 440) depuis 1989. Dans la plupart de ces cas, les cautions ont été versées, deux cas donnent lieu à procédure devant les tribunaux. On enregistre cependant par ailleurs, pour un certain nombre de prêts, des retards de remboursement d'échéances mensuelles. Dans chaque cas, un dialogue s'instaure avec les emprunteurs et les cautions pour prendre les mesures propres à rattraper le retard ; éventuellement on réalise un rééchelonnement des remboursements mensuels. A la fin de 1995, le cumul des provisions constituées pour risques s'élevait à 538 000 francs, à comparer à un bilan bancaire de 38,8 millions de francs.

Évolution des prêts accordés par secteur d'activité  
(en % du nombre de prêts accordés pendant chaque période  
étudiée)



*Lecture du graphique* : la somme des histogrammes de chacune des périodes représente 100 %.

En 1995, les prêts accordés pour des créations d'entreprises ou pour la réinsertion de chômeurs représentant 56 % de l'ensemble des prêts.

## Répartition géographique des emprunteurs (mai 1994)

## Répartition géographique des titulaires de dépôts à terme

géographique des porteurs de parts de capital

## Répartition du nombre d'épargnants ou de détenteurs de parts sociales par tranches d'âge

*Lecture du graphique* : l'addition de chacune des tranches d'âge pour un produit donne 100 % des souscripteurs de ce produit. Un même souscripteur pouvant être détenteur, à la fois, de capital, de dépôts à terme et de livret NEF-Crédit coopératif, il peut donc influencer chacune des barres représentant une même tranche d'âge.

### Commentaires

La classe d'âge la plus représentée est celle des 41 à 60 ans qui apporte à elle seule 45 % des ressources de la NEF.

Les personnes âgées de plus de 40 ans ouvrent plus volontiers des comptes de dépôts à terme alors que les plus jeunes sont davantage attirés par les comptes sur livret.

Le nombre de sociétaires (capital) dans la tranche des 21 à 40 ans est influencé par l'obligation de souscription imposée aux détenteurs de livrets.

## Répartition du nombre d'épargnants ou de détenteurs de parts sociales par sexe

*Lecture du graphique* : la somme des trois barres de chaque histogramme représente la totalité du nombre des souscripteurs. Un même souscripteur pouvant être détenteur, à la fois, de capital, de dépôts à terme et de livret NEF-Crédit coopératif, il influence chacun des histogrammes.

### Commentaires

Parmi l'ensemble des personnes ayant apporté leur épargne à la NEF, 50 % sont des hommes, 35 % des femmes et 15 % des personnes morales (associations, sociétés).

Le capital est détenu à hauteur de 18 % par des personnes morales ; on les retrouve surtout parmi le premier cercle des membres fondateurs de la Société financière.

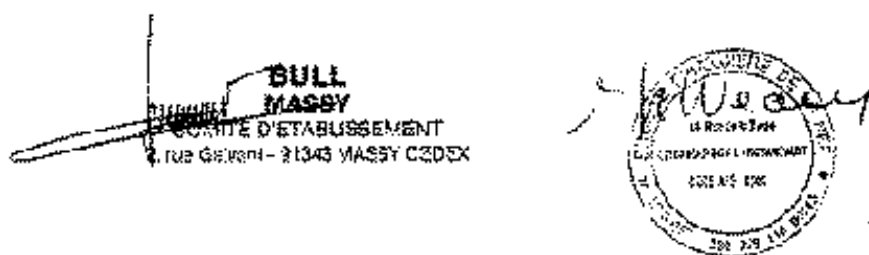
Le dernier produit d'épargne lancé début 1994, le livret NEF-Crédit coopératif semble attirer davantage les femmes que les hommes (49 % contre 37 %).



## Évolution de l'encours de l'épargne et des capitaux propres (en millions de francs)

Jusqu'en 1993, les ressources permettant à la NEF d'accorder des prêts provenaient essentiellement du capital souscrit par les fondateurs de la Société financière et des dépôts à terme ouverts par les épargnants.

Au début de l'année 1994, alors que la quasi totalité des liquidités était prêtée, le lancement du compte sur livret NEF-Crédit coopératif a permis de poursuivre l'accroissement de l'encours de crédit. Ce nouveau produit s'est développé très rapidement et son succès se confirme puisque



l'épargne collectée sur les livrets atteint 18 millions de francs au début de 1996.

L'engouement pour le compte sur livret n'a pas freiné le développement du compte de dépôt à terme qui reste le produit de base de la NEF. Les sommes déposées sur des comptes à terme sont directement gérées par la NEF et sont donc toujours prêtées en priorité. L'argent disponible sur les livrets n'entre pas directement dans les comptes de la NEF mais il est mis à sa disposition dans le cadre d'une convention de refinancement qui lie la NEF et le Crédit coopératif. Courant 1996, une convention similaire permettra à la NEF de bénéficier de sommes provenant d'un compte-chèques NEF-Crédit coopératif.

La fin de l'année 1995 a également vu un développement très significatif du montant du capital social. En effet, une souscription par appel public à l'épargne (visa de la COB n° 95-320) a été lancée dans le but de porter les fonds propres de la Société à 15 millions de francs.



## 2. Le nouveau compte avec chéquier

*Au moment où cet ouvrage est mis sous presse, le nouveau compte-chèques vient de voir le jour.*

Dernier né des services offerts par la Société financière de la NEF, le compte-chèques NEF-Crédit coopératif est là pour répondre à une double attente : disposer de moyens pratiques et efficaces pour gérer les dépenses quotidiennes, tout en donnant un sens à l'argent de tous les jours.

Le compte-chèques NEF-Crédit coopératif est disponible pour les particuliers, les organismes à but non lucratif et les coopératives.

Il donne accès à tous les services bancaires traditionnels :

- carnet de chèques,
- carte bancaire,
- domiciliation de revenus,
- possibilité de virements et prélèvements automatiques,
- relevés de compte périodiques,
- serveur vocal (et Minitel à partir de fin 1996)...

Il permet d'augmenter les moyens d'action de la NEF :

Comme les « outils » d'épargne ou le capital social, le compte-chèques apporte des fonds à la NEF et lui permet donc d'accorder davantage de prêts.

L'argent de tous les jours est ainsi directement orienté vers le soutien à des initiatives socialement utiles, telles que la création d'entreprises par des chômeurs, la préservation de l'environnement, l'art et la culture, la santé, l'agriculture écologique, etc.



### 3. Convention de partenariat : un exemple

Entre : la *Sté Financière de la NEF*, société financière coopérative à capital variable, ayant son siège social : 33, rue des Trois Fontanot 92000 NANTERRE, représentée par M. J.-P. Bideau, président directeur général

d'une part,

Et : le *Comité d'établissement BullVal de Fontenay*, 2, rue Galvani, 91343 MASSY Cedex, représenté par son secrétaire M. Michel Lebailly,

d'autre part,

considérant que leurs démarches respectives peuvent trouver utilement à se rencontrer pour des actions conjointes alliant leurs buts ;  
du fait que la *NEF* s'est donnée pour tâche d'aider, par les moyens de l'épargne et des prêts, à une circulation de l'argent dans la vie sociale propre à favoriser plus de conscience et de solidarité entre ses différents acteurs,

et que le *CE de Bull* a notamment pour but d'œuvrer au plan social, au profit des salariés de l'entreprise et de leurs proches, et désire également que l'épargne disponible que détient le CE trouve un emploi en rapport avec le but social qui est le sien,

Il est convenu ce qui suit :

1. Pour répondre à son attente générale de donner un sens au placement de son épargne dans un but d'utilité sociale, en faveur de la création et du développement de petites entreprises, notamment par des personnes au chômage ou en difficulté d'emploi, le CE ouvrira des comptes à terme d'au minimum deux années et souscrira auprès de la NEF des parts sociales de capital.

- Pour ce qui concerne les comptes à terme, le CE choisira librement le montant, la durée (au-delà de deux ans), et le taux de rémunération (entre 0 et 5 % brut). Le CE sait que cette rémunération a une conséquence directe sur le taux des prêts consentis par la NEF.

- Pour ce qui concerne les parts de capital, le CE sait que ses souscriptions permettent à la NEF :

- a) de conforter son assise financière, notamment par le fait que les parts ne sont actuellement pas rémunérées ;

- b) de répondre à la nécessité réglementaire de renforcer ses fonds propres (avant le 1.1.98).

2. Pour répondre à l'attente particulière du C.E. d'aider les proches des salariés de Bull à créer leur propre emploi, celui-ci pourra demander à la NEF d'apporter son concours sous forme de conseil et de prêt dans les conditions suivantes :

- le CE en lien avec les services techniques spécialisés de Bull, assurera une première information et sensibilisation à la création ou à la reprise d'entreprise (aspects juridiques, étude de marché, financement...) avant de les orienter vers la NEF ;

- la NEF pourra juger librement de la recevabilité du dossier par rapport à ses propres critères éthiques, économiques et financiers ;

- s'il le souhaite, le CE pourra, au cas où la NEF intervient sous forme de prêt, apporter sa garantie sous forme de nantissement des parts de capital qu'il détient dans la NEF, étant entendu que cette garantie ne peut constituer qu'un complément des garanties apportées par la « base sociale » des projets, selon les principes mis en œuvre par la NEF ;

- autant qu'il sera possible un travail de concertation se déroulera avec la volonté d'arriver à une décision commune, sans que la liberté de chaque organisme en soit altérée.

Cette convention est conclue pour une durée de 3 années.

Elle fera l'objet, chaque année, d'une rencontre d'évaluation, à l'initiative du CE.

Le CE de Bull Val de Fontenay étant appelé à disparaître, cette convention s'appliquera automatiquement avec les autres CE ou structures inter CE auxquels le CE de Bull Val de Fontenay transmettra ses biens.

Cette convention a un caractère inédit, elle peut conduire à de larges développements auprès des autres CE Bull et servir d'exemple pour des conventions signées avec des CE d'autres entreprises. Conscient de l'importance de l'enjeu, les parties signataires y voient une motivation supplémentaire à assurer la pleine réussite de ce partenariat.

REÇU 22 septembre 1995

Pour le CE de Bull Val de Fontenay :  
son secrétaire, Michel Lebailly

Pour la Société financière de la NEF :  
son président, Jean-Pierre Bideau





## 4. Exemples de prêts accordés

Ferr é Dessaint

Couple de chômeurs, titulaires du RMI. Nous les avons aidés par un prêt de 127 000 F, pour leur permettre de reprendre une petite affaire de restauration dans une petite ville de l'Allier, à Dompierre-sur-Besbre.

M. Mar tin Jean-C laude

Cadre au chômage dans le secteur du bâtiment. Nous lui avons accordé un prêt de 230 000 F, pour lui permettre de créer un laboratoire d'apprentissage des langues sans franchise « Une Autre Langue », à Dijon.

Mme DEYHIM Bern adette

Mme DEYHIM (35 ans), licenciée économique, après une activité de deux ans comme assistante du personnel, désire monter un magasin de fleurs à Maisons-Alfort. Son mari est Iranien et chauffeur de taxi à Paris. Il a, par ailleurs, une formation en gestion d'entreprise. Les parents de Mme Deyhim sont fleuristes, et elle a elle-même travaillé chez eux quand elle était jeune. Elle a effectué à Paris un stage de 4 mois chez un fleuriste pour lequel elle a un certificat de stage de formation. Nous lui avons accordé un prêt de 150 000 F.

Laiterie « Les Béguets » SARL

Petite entreprise artisanale, implantée dans l'Allier, qui cherche son développement à travers une démarche qualité. Nous avons accordé un prêt de 235 000 F, pour l'aider à réaliser des investissements dont un camion pour la collecte du lait de chèvre.

Gand Hélène, pr ojet : LASERSPORT

Projet de création d'entreprise par un couple de personnes au chômage. Il s'agit de la location de jeux de type « tir au pigeon d'argile », mais avec un fusil à faisceau laser. Le projet d'implantation est situé dans la région Languedoc-Roussillon et nous avons accordé un prêt de 250 000 F, pour la création.

M. Foulon Dominique, Sarl DPMS

Chômeur créant sa propre entreprise de courtage en assurance, dans le Morbihan, M. Foulon s'est spécialisé dans la couverture sociale des marins expatriés, victimes de la déréglementation sociale de la marine marchande au plan international. Pour lui permettre de lancer et de faire connaître ces produits d'assurance innovants, nous lui avons accordé un prêt de 150 000 F.

Cabso

Coopérative d'agriculteurs en biologie, située dans le Lot-et-Garonne, dont le développement, créateur d'emplois, demande des investissements en matériel. Nous sommes intervenus par un prêt de 150 000 F, pour financer l'achat d'un chariot élévateur et d'une chambre froide.

Association MIDE V

Meeting international des développeurs, M. Jean-Pierre Martin, à Lille.

Lancement d'un nouveau salon pour faire se rencontrer les développeurs en informatique et leur partenaires. Ce concept a été créé par J.-P. Martin dans le cadre d'une association qu'il a fondée avec d'autres professionnels. Nous avons accordé un prêt de 200 000 F, pour préfinancer la trésorerie du départ.

Espace Pluriel

Association pédagogique œuvrant sur Paris pour favoriser l'intégration des enfants d'immigrés :

- Accueil d'enfants pendant les périodes de vacances.
- Rattrapage scolaire.
- Activités culturelles diverses pour des enfants défavorisés.

Nous sommes intervenus pour préfinancer le règlement d'une subvention, à hauteur de 50 000 F.

FUN Cycles

M. Debech Akim est installé dans un gros village de la Drôme comme réparateur et vendeur de cycles depuis un an environ, où il a créé son activité.

Une nécessaire augmentation de l'activité doit passer par une augmentation du fonds de roulement et un agencement complémentaire du magasin. Nous avons accordé pour cela un prêt de 60 000 F.

M. et Mme Brosson Marcel

Couple d'une quarantaine d'années ayant pour projet de créer une auberge rurale suite à un licenciement économique. Situé dans un village du parc naturel du Pilat, cette auberge succéderait au dernier café qui a fermé.

Le local, situé dans une vieille ferme, est loué par la mairie pour une partie et acquis pour une autre. Nous avons accordé un prêt de 180 000 F. pour permettre la création de l'activité.

Cyprès Sarl Supérette Canal Bio

Constitution d'une sarl de 750 000 F de capital pour créer une supérette de produits biologiques à Paris, dans le 19<sup>e</sup>.

Cette réalisation est le fruit d'un long parcours dans lequel la NEF est déjà intervenue pour accompagner la maturation du projet. Nous avons accordé un prêt de 500 000 F, pour financer les travaux d'agencement du local, du matériel et mobilier.

Arabel

Association des Deux-Sèvres (Parthenay) que nous avons déjà financée pour le lancement d'un tourne-pages électronique pour handicapés tétraplégiques.

Nouveau besoin : augmentation du fonds de roulement lié aux retards accrus dans les règlements des organismes de prise en charge. Nous avons accordé un prêt de 40 000 F.

M. Michel Meesters

Personne franco-belge habitant dans le Lot, diplômé en agriculture tropicale.

Il a pour projet de développer l'aquaculture en zone côtière en Guinée-Bissau, où il a déjà travaillé dans le passé, afin de participer à la régénération de la mangrove.

Sa demande concerne le financement de son premier voyage et séjour pour un montant de 55 000 F. Il espère rembourser ce prêt en partie par des subventions et pour la plus grande partie sur ses revenus d'activité professionnelle sur 5 ans.

Association Le METEORE

M. Burt et Mme Guérin ont acheté une ferme dans la Creuse avec le concours d'un prêt de la NEF qui est remboursé à ce jour.

Ils veulent créer dans cette ferme, un lieu d'accueil pour des handicapés et des cas sociaux difficiles.

La demande concerne le financement des travaux d'aménagement qui seront effectués avant l'ouverture du lieu. Nous soutenons cette initiative par un financement de 80 000 F.

Mme Saboia de Albuquerque

Inventeur d'un équipement pour permettre à des personnes handicapées, notamment myopathes, de jouer du piano. Nous sommes sollicités, pour la 3<sup>e</sup> fois, pour l'aider à financer la phase préalable à la commercialisation. Nous avons accordé un prêt de 60 000 F.

Ecodev : SCI Grange du Bost

Projet de création d'une ferme expérimentale en Dordogne, pour un travail sur la préservation de l'environnement. Le travail agricole doit permettre d'accueillir des stagiaires et des séjours pédagogiques sur la ferme. Nous sommes interrogés pour compléter le financement et avons accordé un prêt de 450 000 F sur 15 ans.

UTIT : Union des travailleurs immigrés tunisiens

Association âgée de 20 ans, agréée par de nombreux organismes et qui a des activités en vue de faciliter le séjour, l'insertion et la formation des travailleurs immigrés tunisiens en France.

Ils s'adressent à nous pour un prêt-relais de subventions du FAS, que nous leur avons accordé pour un montant de 150 000 F.

M. Gozard Gilles

Entreprise individuelle de travaux agricoles et de bois de chauffage, ayant commencé son activité au début de 1994 et étant située à Coulevre (03).

En raison du refus de la prime ACCRE, et d'une autre subvention sur lesquelles le créateur comptait, il nous demande maintenant un prêt pour payer une partie du tracteur qu'il voulait acheter. Nous lui accordons un prêt de 80 000 F.

Mme Marie Florance

Personne seule avec deux enfants, récemment installée à Thonon les bains en Savoie et désirant ouvrir un magasin «La vie Claire». Pour cela elle crée un fonds de commerce et nous demande de l'aider à financer la création de son activité. Nous lui accordons pour cela un prêt de 190 000 F.

Plas tiform

Association de formation pour les métiers de la plasturgie (fabrication de moules pour les matières plastiques), située en Ile-de-France. Cette formation est destinée aux jeunes en difficulté (immigrés, chômeurs).

Leur besoin concerne des décalages dans les versements de subventions et des financements d'investissements anciens qui pèsent actuellement sur la trésorerie. Par ailleurs de nouveaux investissements sont maintenant nécessaires pour développer l'activité de l'association. Nous avons accordé deux financements pour un total de 250 000 F.

Auto- Ecole St Michel

Ce dossier nous est présenté par Pascal Gilbert, correspondant de la NEF à Bordeaux.

M. Mohamed Akrouit a créé à Bordeaux, dans un quartier difficile, une auto-école pour aider les maghrébins à passer leur permis. Cette auto-école est rapidement devenue un centre de services gratuits pour les personnes du quartier, ce qui bien sûr est incompatible avec des objectifs économiques. Il devient maintenant nécessaire de séparer l'activité économique de l'activité bénévole. M. Akrouit est d'accord sur cette nouvelle orientation, mais a besoin de 100 000 F pour restructurer financièrement l'entreprise. Nous avons accordé ce prêt, sur une durée de 5 ans.

M. et Mme Le Guevel

Agriculteurs bretons qui ont travaillé de nombreuses années dans l'élevage de porcs, mais dont l'activité déficitaire, a finalement dû cesser. Un concordat a été passé avec les différents créanciers. Ils pourront être libérés de tout engagement s'ils remboursent 170 000 F au Crédit agricole, et pourraient ainsi sauvegarder leur maison d'habitation avec 2 ha de terres.

Les revenus personnels de Mme Le Guevel, plus un prolongement d'activité agricole de M. Le Guevel, leur permettent de rembourser l'emprunt qu'ils nous demandent. Nous avons donc accordé ce prêt, rendu possible également grâce au soutien de la famille et des amis.

Baum Jacques

Cadre au chômage qui veut créer une sarl qui commercialise des systèmes de télésurveillance de locaux, dans la région parisienne. Il nous demande de lui faire un prêt personnel de 150 000 F pour augmenter sa participation personnelle dans cette société, en compte courant. Nous avons accordé le prêt.

#### Association l'Attente

Association de formation et réinsertion dans le secteur du bâtiment, située dans l'Essonne.

Souhaite racheter un prêt à la Société générale qui avait été contracté pour l'acquisition de leur terrain et la construction d'un bâtiment. Ils nous demandent de nous substituer à la Société générale pour ce prêt en raison de son taux élevé et parce qu'ils souhaitent aussi travailler avec la NEF. Nous avons accédé à cette demande par un prêt de 400 000 F sur 7 ans.

#### BELAIR

Une dizaine de personnes au chômage, anciens salariés d'une compagnie aérienne ayant déposé son bilan, ont décidé de créer leur propre compagnie aérienne pour travailler sur le créneau des vols spéciaux, en prestation de services. La constitution du capital était une étape essentielle pour la création. Nous les avons soutenus en accordant à tous ceux qui désiraient souscrire des actions dans la société en création des prêts personnels, l'un en relais sur le versement de la prime ACCRE, l'autre à moyen terme. Le montant total des prêts accordés s'élève à 1 055 000 F.

#### Essences d'Afrique

M. Homawoo est au chômage, avec une formation supérieure en économie et commerce. Il est originaire du Togo et a un frère installé en Côte d'Ivoire. Ce frère a créé sur place un atelier artisanal, employant une dizaine de personnes, et fabriquant des objets d'art africain, principalement des corps de stylo plumes en bois exotiques et rares. M. Homawoo désire diffuser ces produits en France, et pour cela ouvrir un local commercial sur Paris. Un prêt de 80 000 F a été accordé pour permettre le démarrage de l'activité en France.

#### La Clé des miracles

M. Jardonnet a lancé, il y a quelques années, la mode concernant la collection des cartes téléphone. Depuis, il a eu l'occasion de découvrir le monde de la prestidigitation et de l'illusion et s'est passionné pour cela. Après une assez longue période de chômage, il nous a sollicité pour l'aider à créer son entreprise de diffusion de matériel dans ce domaine. Prêt : 160 000 F.

#### Sarl LAMY

M. Lamy est d'origine mauricienne et s'est toujours intéressé à la cuisine de son pays. Après avoir acquis une solide expérience de gestionnaire dans les foyers Sonacotra, il a souhaité créer son entreprise en ouvrant un

restaurant spécialisé dans cette gastronomie. Nous l'avons soutenu en complétant ses moyens par un prêt à moyen terme de 270 000 F.

#### Indivision POIRIER- BLIN

Des frères et sœurs se sont mobilisés auprès de l'un des leurs, handicapé et titulaire du RMI, pour lui permettre de trouver une activité qui lui rende sa dignité : l'élevage et le gardiennage de chiens, sa passion. Un prêt de 100 000 F a été accordé pour l'acquisition de la propriété nécessaire au chenil.

#### TOUT EN COTON

Femme au chômage dans une région assez déshéritée de l'Ariège qui a monté un projet de création d'activité textile dans un créneau non exploité encore : les articles de literie pour enfants en futon (fleur de coton). L'entreprise a créé 4 emplois directs et a induit un travail de sous-traitance dans son secteur. Un prêt de 100 000 F a été accordé pour assurer le développement de l'activité.

#### TRANS EUROCAR

Au chômage depuis un temps assez long, M. Hattabi a décidé de créer son propre emploi en mettant sur pied une ligne de transport scolaire, avec le concours du Conseil général et des collectivités locales. Nous l'avons aidé pour cela en lui permettant d'acquérir son autocar (prêt : 290 000 F).





## 5. HUMOUR

### « SOUS-RIRE »

Le bulletin périodique de la NEF « Vif Argent » comporte une rubrique très appréciée des lecteurs qui porte le titre de « Sous-rire ». Il ne s'agit évidemment pas d'une catégorie de rire de bas étage, mais bien d'exprimer l'idée que sous le rire peut se trouver une inépuisable mine de sagesse, et en tout cas, une invitation à méditer. Cette rubrique est due à la plume d'un sociétaire de la NEF, chirurgien-dentiste près de Tours, qui joue aussi le rôle de correspondant bénévole de la NEF dans cette aimable région. Il est aussi l'auteur d'excellents dessins humoristiques, ainsi qu'en témoignent les illustrations de ce livre. Les deux exemples de ses chroniques reproduites ci-après contribueront aussi à faire circuler dans les pages de ce volume un certain air de la NEF.